

# L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE PARIS

I – Évolutions 1954-1999

Décembre 2001





atelier parisien d'urbanisme  
17, boulevard MORLAND - 75004 PARIS  
Téléphone : 01 42 71 28 14 - Télécopie : 01 42 76 24 05

# L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE PARIS

I – Évolutions 1954-1999

Décembre 2001

Études réalisées par Alfred Dittgen  
Professeur, membre du Centre de Recherche de l'Institut  
de Démographie de l'Université de Paris I (CRIDUP)

Avec la collaboration de Damien Valdant





## SOMMAIRE

	Pages
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>4</b>
<b>I. LES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES</b> .....	<b>5</b>
Les populations de Paris .....	5
Les logements et leurs catégories .....	6
Les ménages.....	7
Les recensements et leurs chiffres .....	7
<b>II. EVOLUTION DE LA POPULATION PARISIENNE ET DE SA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE</b> .....	<b>8</b>
Evolution globale.....	8
Evolution de la structure par âge et sexe .....	9
<b>III. RELATIONS ENTRE MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES ET STRUCTURE PAR AGE</b> .....	<b>16</b>
Mouvements démographiques .....	16
Structure par âge et mouvement naturel .....	17
Mouvement migratoire et structure par âge.....	17
<b>IV. FACTEURS D'EVOLUTION DE LA POPULATION : LOGEMENTS ET TAILLE DES MENAGES</b> .....	<b>18</b>
Evolution des logements et des résidences principales .....	18
Evolution de la taille des ménages.....	19
Rôle de l'évolution des résidences et rôle de l'évolution de la taille des ménages dans la baisse de la population parisienne .....	21
Raisons de la baisse du nombre de résidences principales .....	22
<b>V. FACTEURS A L'ORIGINE DE LA REDUCTION DE LA TAILLE DES MENAGES</b> .....	<b>23</b>
Facteurs généraux .....	23
Importance des facteurs généraux à Paris.....	23
Influence de l'évolution de la taille des logements .....	24
Importance des migrations.....	25
<b>VI. EVOLUTIONS PAR ARRONDISSEMENT</b> .....	<b>27</b>
Evolution de la population.....	27
Evolution des résidences principales .....	28

<b>VII. LES METHODES DE PROJECTIONS DE POPULATION .....</b>	<b>29</b>
La méthode classique.....	29
Le modèle Omphale de l'INSEE .....	30
La prise en compte du logement et de la taille des ménages .....	32
Les perspectives par secteurs.....	32
<b>VIII. ELEMENTS DE PERSPECTIVE.....</b>	<b>34</b>
Evolution future de la population hors ménage .....	34
Evolution future des logements et des résidences principales.....	35
Evolution future de la taille des ménages.....	35
Evolution future de la population des ménages et de la population totale .....	36
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>38</b>
<b>DOCUMENTS UTILISES .....</b>	<b>40</b>
Documents de l'INSEE.....	40
Documents de l'APUR .....	40
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>41</b>
<b>ANNEXES : STATISTIQUES PAR ARRONDISSEMENT ET SECTEUR .....</b>	<b>42</b>
Annexe 1 – Paris. Population totale des arrondissements et des secteurs .....	42
Annexe 2 – Paris. Population des ménages des arrondissements et des secteurs .....	44
Annexe 3 – Paris. Nombre de logements des arrondissements et des secteurs .....	46
Annexe 4 – Paris. Nombre de résidences principales des arrondissements et des secteurs .....	48
Annexe 5 – Paris. Nombre moyen de personnes par ménage des arrondissements et des secteurs .....	50
Annexe 6 – Paris. Nombre moyen de pièces des résidences principales des arrondissements et secteurs .....	52

## AVANT-PROPOS

Dans le cadre des travaux préparatoires du prochain Plan local d'urbanisme (PLU), l'Atelier parisien d'urbanisme a été chargé de mener « des analyses visant à former un diagnostic et des éléments de perspective sur la structure, la dynamique et les composantes de l'évolution de la démographie parisienne ».

Ce travail, qui a été confié au Centre de recherche de l'Institut de démographie de l'université de Paris I (CRIDUP), est composé de trois tomes :

Tome 1 : Evolution 1954-1999. Ce premier rapport retrace les évolutions démographiques de la période 1954-1999. Il décompose les éléments de l'évolution globale et propose des axes de méthode pour une approche prospective. Ces éléments ont été versés au débat dans le cadre de la préparation du diagnostic PLU à travers de nombreux exposés devant les groupes de travail et une large diffusion du rapport.

Tome 2 : Perspectives 2000-2020. Ce rapport revient sur les facteurs d'évolution de la population. Il justifie le modèle de projection choisi. Il formule des hypothèses et contient des résultats détaillés par grands groupes d'âge au niveau de cinq grands secteurs parisiens, formés chacun de plusieurs arrondissements. Ces travaux ont également été versés au débat dans le cadre des groupes de travail PLU.

Tome 3 - Logement et population. L'objet de ce dernier rapport est de mettre en lumière les évolutions démographique propres à certains segments du parc immobilier tels que le parc social HLM, le parc locatif privé ancien, le parc en propriété occupante... Sa publication est prévue en juin 2002.

Au moment où Paris envisage son avenir à l'horizon 2020, il était important qu'un regard scientifique soit posé sur les phénomènes démographiques à l'œuvre. C'est ce qui a été tenté, dans les limites inhérentes à ce genre d'exercice, dans le cadre de ce cycle d'études, avec le souci permanent de prendre en compte les contraintes liées au logement dont on connaît l'importance à Paris.





## I. LES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

### Les populations de Paris

La démographie parisienne concerne la population des personnes qui ont leur résidence principale à Paris, les habitants de Paris, que l'on appellera par la suite " population de Paris " ou " population parisienne ", celle qui fait l'objet de statistiques détaillées de la part de l'INSEE. Au recensement de mars 1999, elle était égale à 2 126 000 personnes. On la subdivise en population des ménages, celle qui habite dans des logements ordinaires, qui se montait à 2 078 000 personnes, 98 %, soit l'immense majorité, et en population hors ménage, celle de diverses collectivités, telles que les foyers, les maisons de retraite, égale à 48 000 personnes.

Cette population n'est cependant pas la seule concernée par la Capitale. En effet, au même recensement de 1999, on a relevé 75 000 résidences secondaires ou occasionnelles, chiffre d'ailleurs peut-être sous estimé (*infra*). Or, les occupants de ces logements, dont on ne connaît pas l'effectif, mais qui dépasse sûrement 100 000, contribuent aux impôts locaux, puisqu'ils sont assujettis au minimum à la taxe d'habitation et peuvent éventuellement de ce fait, s'ils sont français ou citoyens d'un pays de l'Union européenne, voter et être élus à Paris<sup>1</sup> plutôt que dans leur commune de résidence habituelle.

Une autre population n'est pas prise en compte dans les chiffres précédents, celle des personnes qui travaillent à Paris sans y habiter, qu'elles viennent de la banlieue, pour la grande majorité, du Bassin parisien ou de plus loin ; leur nombre n'est pas loin du million. En effet, sur 1,6 million d'emplois dans la Capitale, moins de 700 000 sont occupés par des Parisiens (sur environ un million d'actifs occupés). On a donc plus de 900 000 emplois occupés par des banlieusards ou des provinciaux. Ces personnes n'ont certes aucun lien juridique avec la ville de Paris, mais contribuent grandement et régulièrement à son activité et à son animation, en un mot, à sa vie. Participent de même à cette vie, les nombreuses personnes de passage pour la journée ou pour plusieurs jours, que ce soit pour les études, le travail, le tourisme ou les loisirs. On a donc une population présente de jour à Paris dont le nombre dépasse considérablement les 2 126 000 personnes de la statistique officielle. Cette différence entre la population diurne et la population nocturne existe certes dans de nombreuses autres villes de France. Mais elle est particulièrement marquée dans la Capitale, où la concentration de nombreuses activités oblige de très nombreuses personnes à effectuer des séjours et, où les touristes sont plus nombreux que dans n'importe quelle autre grande cité.

Enfin, il faut rappeler que la population retenue par les tableaux statistiques, la population de résidence habituelle, est légèrement inférieure à la " population légale " de Paris, c'est-à-dire, celle qui est retenue par les textes législatifs et réglementaires, en particulier les textes qui traitent de la dotation globale de fonctionnement ou des élections municipales. Celle-ci prend en compte, outre cette population des résidents,

---

<sup>1</sup> Après inscription cinq fois de suite au rôle d'une contribution directe communale.

celle des personnes qui ont une résidence principale dans une autre commune mais qui vivent en collectivité à Paris (casernes, internats...), au nombre de 22 000 en 1999. Elle atteint donc 2 148 000 personnes. Mais cette population "contractuelle", du fait des doubles comptes intentionnels qu'elle comporte, ne fait pas l'objet de statistiques. La population précédente, celle des résidents habituels, est donc dite également "population sans doubles comptes".<sup>2</sup>

### **Les logements et leurs catégories**

L'évolution de la population parisienne, comme celle de n'importe quelle commune, est fortement conditionnée par le parc de logements, dont les chiffres sont donc aussi importants que ceux de la population. La statistique distingue les logements individuels des logements collectifs. Les logements collectifs sont ceux des différentes catégories de population hors ménage : foyers de travailleurs, cités universitaires, maisons de retraite, etc. Les logements individuels, dont il sera question quand on parlera de logement sans autre précision, sont ceux qui abritent des personnes généralement apparentées ou des personnes seules. En 1999, à Paris, ces derniers logements étaient au nombre de 1 323 000.

Un logement ordinaire peut être occupé de trois façons : comme résidence principale, comme résidence secondaire ou comme résidence occasionnelle ; il peut également être vacant. Une résidence occasionnelle est un logement occupé une partie du temps pour des raisons professionnelles, en somme une résidence secondaire pour le travail. Cette catégorie très minoritaire de logement était d'ailleurs confondue avec la résidence secondaire jusqu'au recensement de 1982 et n'est apparue qu'à celui de 1990. Cela étant, la distinction entre les deux est loin d'être évidente, pour les occupants et pour les agents recenseurs : nous n'en tiendrons donc pas compte ici. Les logements vacants sont, soit en attente d'occupation : proposés à la vente ou à la location, soit en réfection, soit en attente de démolition, soit en attente d'affectation à un autre usage ou encore dans un état qui ne permet pas une occupation normale.

Ces modalités n'ont rien à voir avec les caractéristiques physiques des logements ou avec leur situation, mais résultent de leur mode d'utilisation au moment du recensement. Ces quatre catégories de logement sont donc des sous-ensembles mouvants. Une résidence principale peut à un recensement suivant devenir résidence occasionnelle, puis logement vacant, etc.

Sur les 1 323 000 logements de 1999, on compte 1 112 000 résidences principales, soit 84 % du parc, 75 000 résidences secondaires ou occasionnelles, soit 5,7 %, et 136 000 logements vacants, soit 10,3 %.

On constate que Paris comporte une proportion importante de logements vacants par rapport à l'Ile-de-France et à la France<sup>3</sup> (tableau 1). Ce phénomène est à relier en grande partie à une rotation des logements plus forte qu'en Ile-de-France ou en France, ce qui entraîne des inoccupations temporaires plus nombreuses<sup>4</sup>. La part regroupée des résidences secondaires et occasionnelles, quant à elle, y est moins importante que dans

---

<sup>2</sup> La complication de ces définitions est encore aggravée par le fait que la population sans doubles comptes qui fait l'objet des tableaux de l'INSEE est dénommée dans ces "population totale", alors que dans les publications en question l'INSEE donne cette expression comme synonyme de "population légale" !

<sup>3</sup> La référence à la France concerne toujours la France métropolitaine.

<sup>4</sup> Voir : APUR, 2000, Les conditions de logement des Parisiens : Présentation et commentaire des résultats de l'enquête logement 1996 de l'Insee, juin.

l'ensemble du pays, ce qui est normal, puisque Paris n'est pas une destination de villégiature. Par ailleurs, les vacanciers qui s'y rendent n'y effectuent pas des séjours aussi longs qu'à la montagne ou à la mer. Cette part est cependant beaucoup plus forte qu'en Ile-de-France.

**Tableau 1 - Paris, Ile-de-France et France. 1999**

*Répartition des logements selon la catégorie*

	Résidences principales	Résidences secondaires et occasionnelles	Logements vacants	Ensemble des résidences principales
Paris	84,0 %	5,7 %	10,3 %	100 %
Ile-de-France	88,7 %	3,2 %	8,1 %	100 %
France	83,0 %	10,1 %	6,9 %	100 %

### **Les ménages**

En France, le ménage (ordinaire) est l'ensemble des personnes qui habitent dans une résidence principale. Il y a donc autant de ménages que de résidences principales, soit pour Paris en 1999 : 1 112 000. Ce ménage peut se réduire à une personne, ce qui y est le cas plus d'une fois sur deux à Paris (tableau 9, page 18). A cette même date, le nombre moyen de personnes du ménage ou taille moyenne est égal à 1,87 personnes. Ce nombre est nettement plus faible que celui de l'Ile-de-France, 2,34, lequel est proche de celui de la France, 2,40 (tableau 8, page 18).

### **Les recensements et leurs chiffres**

Les chiffres de population et de logements dont on vient de faire état sont issus du dernier recensement, celui de mars 1999. Les recensements précédents dont on utilisera également les résultats sont ceux de 1954, 1962, 1968, 1975, 1982 et 1990. Il convient de rappeler ici qu'un chiffre de recensement, malgré sa précision, n'est jamais exact. Certaines personnes ne sont pas comptées, entre autres raisons, parce que l'agent recenseur n'a pas pu contacter les occupants d'un logement ou a cru que celui-ci était vide ou l'objet d'une occupation secondaire. Il arrive aussi que d'autres personnes soient comptées deux fois. De ce fait, dans les pays développés, une sous-estimation nette de 1 % est courante. Celle-ci augmente avec la taille de la commune et est plus importante chez les étrangers et chez les jeunes adultes, deux catégories plus représentées à Paris qu'ailleurs, où on peut donc suspecter une omission plus grande qu'en moyenne.

Le problème n'est pas tant cette sous-estimation que son évolution entre deux recensements, qui fait qu'une différence de quelques pour cents peut refléter simplement une variation dans le taux d'omission. Ainsi, la baisse de 1 % du chiffre de la population parisienne entre les deux derniers recensements (2 151 000 en 1990, 2 126 000 en 1999) ne reflète la réalité que si les deux recensements sont de même qualité. Elle peut tout aussi bien cacher une baisse plus importante si le second recensement est de meilleure qualité que le premier ou une stabilisation dans le cas contraire. Il faut toujours avoir ce problème à l'esprit, en particulier dans les calculs prospectifs, où les résultats dépendent aussi de la qualité toujours relative des données de base.



## II. EVOLUTION DE LA POPULATION PARISIENNE ET DE SA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

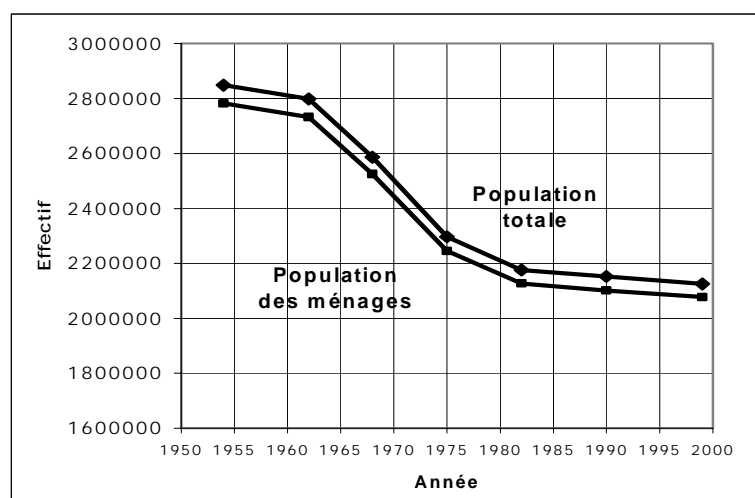
### Evolution globale

Durant le demi siècle passé, la population parisienne est passée d'un peu moins de 3 millions de personnes à un peu plus de 2 millions. Plus précisément de 2 849 000 en 1954 à 2 126 000 en 1999, soit une diminution d'un quart (25,4 %). Cette baisse a été rapide durant les années soixante et soixante-dix, de 1,25 % par an en moyenne entre 1962 et 1982, et beaucoup plus modérée depuis : de 0,14 % par an seulement entre 1982 et 1999. L'évolution de la sous-population hors ménage a été moins régulière que celle des ménages, mais sa diminution globale a été du même ordre (tableau 2, et graphique 1).

**Tableau 2 - Paris. Evolution de la population entre 1954 et 1999**

	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Population totale	2 848 773	2 798 811	2 586 634	2 296 945	2 176 652	2 152 329	2 125 851
Population des ménages	2 782 374	2 732 325	2 525 071	2 245 805	2 127 656	2 101 663	2 077 806
Population hors ménage	66 399	66 486	61 563	51 140	48 996	50 666	48 045
Période	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	
Taux d'accroissement annuel moyen de la population totale	- 0,22 %	- 1,31 %	- 1,68 %	- 0,77 %	- 0,14 %	- 0,14 %	

**Graphique 1 - Paris. Evolution de la population entre 1954 et 1999**



### Evolution de la structure par âge et sexe

En 1954, la pyramide de la population de Paris diffère sensiblement de celle de la France (graphiques 3 et 4), mais beaucoup moins qu'en 1999 (graphiques 10 et 11). La singularité de Paris à cette époque réside dans la faiblesse de la proportion des jeunes (10-19 ans) et dans l'importance de celle des adultes (20-64 ans), les personnes âgées (65 ans et plus) présentant pratiquement la même proportion que dans le pays. La faiblesse du groupe des jeunes résulte d'une fécondité plus faible que la moyenne nationale, laquelle peut être due à une plus faible fécondité des couples, mais est surtout tributaire de la proportion importante de solitaires parmi les adultes en âge d'être parents.

Il y a déjà à cette époque à Paris un tiers de ménages d'une seule personne (tableau 9), proportion qui ne sera atteinte dans l'ensemble du pays qu'à l'heure actuelle. Malgré ces singularités, la pyramide parisienne reflète les irrégularités de la pyramide de la France, à savoir, le creux dû aux générations nées durant la Grande guerre, qui forment ici le groupe des 35-39 ans, et la supériorité numérique du groupe des 0-9 ans par rapport à celui des 10-19 ans, qui reflète le baby-boom d'après la Seconde Guerre<sup>5</sup>.

**Tableau 3 - Paris. Proportion (en %) des grands groupes d'âges.**

*Evolution entre 1954 et 1999 et comparaisons avec la France et l'Ile-de-France*

Groupe d'âges	Paris							France		Ile-de-France
	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	1954*	1999	1999
0-19	21,0	21,5	19,9	18,5	18,5	18,6	18,3	30,7	24,6	25,2
20-39	29,8	30,1	31,4	33,4	35,9	35,9	36,0	26,7	28,1	31,5
40-64	38,2	34,9	32,7	30,5	28,5	29,5	30,3	31,1	30,6	30,7
65 & +	11,0	13,5	16,0	18,0	17,1	16,0	15,4	11,5	16,7	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Au 1<sup>er</sup> janvier

Autre particularité de cette pyramide parisienne de 1954 : l'importance des femmes. On en compte 55 % contre 51,8 % en France. On sait qu'en France, comme ailleurs, la domination numérique des femmes est due à la surmortalité masculine. Si le sexe féminin est encore plus représenté à Paris que dans le pays (tableau 4). Cela résulte de ce que la Capitale attirait davantage de jeunes femmes que de jeunes hommes. Cette particularité va s'atténuer régulièrement avec le temps, mais, en 1999, on compte toujours plus de femmes dans la Capitale que dans le pays : 53,1 % contre 51,5 %.

<sup>5</sup> Les effectifs aux recensements sont classés selon l'âge atteint au cours de l'année c'est-à-dire, par génération. L'effectif à 0 an, qui est celui de la génération de l'année du recensement, est donc incomplet. Pour avoir une idée de l'effectif complet de cette génération il faut multiplier celui du recensement par 5 ou 6. De même, l'effectif complet à 0-4 ans est celui du recensement multiplié par environ 1,2.

#### Tableau 4 - Paris. Répartition de la population par sexe.

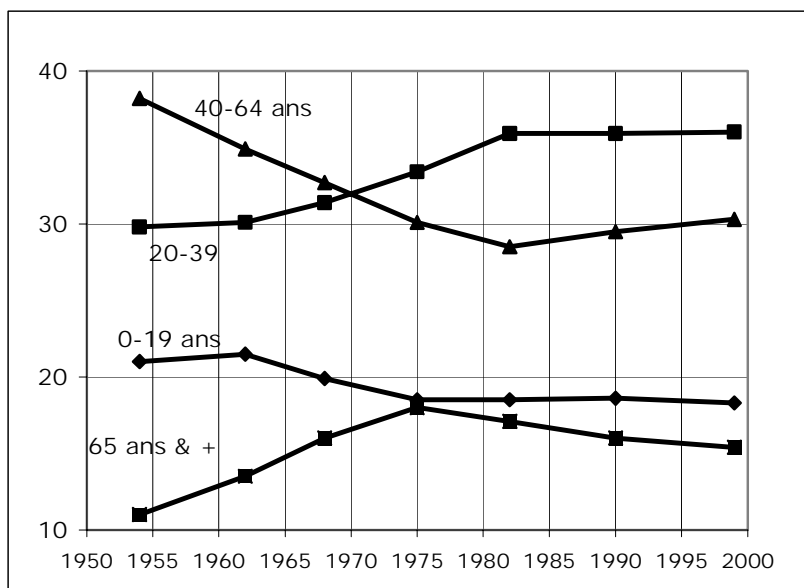
*Evolution entre 1954 et 1999 et comparaisons avec la France et l'Ile-de-France*

	Paris							France		Ile-de-France
	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	1954*	1999	1999
Hommes en %	45,0	45,6	45,9	46,2	46,3	46,5	46,9	48,2	48,5	48,4
Femmes en %	55,0	54,2	54,1	53,8	53,7	53,5	53,1	51,8	51,5	51,6
Rapport de masculinité %	82,0	84,4	84,8	86,0	86,3	86,8	88,0	93,0	94,4	93,8
Au 1 <sup>er</sup> janvier										

Cette pyramide de 1954, va sensiblement évoluer par la suite, dans le sens d'une importance accrue des jeunes adultes (20-39 ans) (graphique 2). Plus précisément, la part de ce groupe va augmenter considérablement jusqu'en 1982, pour se stabiliser ensuite. Le groupe des adultes plus âgés (40-64 ans) va évoluer de façon inverse : diminution jusqu'en 1982, suivie d'une légère remontée. Le groupe des jeunes, quant à lui, va décroître jusqu'en 1975 et rester stable par la suite. Quant au groupe des personnes âgées, il va augmenter considérablement jusqu'en 1975, date à partir de laquelle il se mettra à diminuer.

Cette augmentation des personnes âgées jusqu'en 1975 est beaucoup plus importante que celle qui affecte la France à cette époque. Elle est due au passage dans ce groupe du groupe très fourni des adultes les plus âgés en 1954. La diminution depuis 1975 va, quant à elle, à contre-courant de ce qui se passe dans le pays, signe qu'il ne s'agit pas d'un phénomène naturel, mais des départs de Paris au moment de la retraite ou un peu plus tard. La diminution du groupe des jeunes est à relier, pour les adolescents, à la diminution du groupe des adultes les plus âgés et, pour les enfants, à la diminution de la vie en couple, au profit de la solitude chez les jeunes adultes.

**Graphique 2 - Paris. Evolution des proportions (en %) des grands groupes d'âges entre 1954 et 1999**

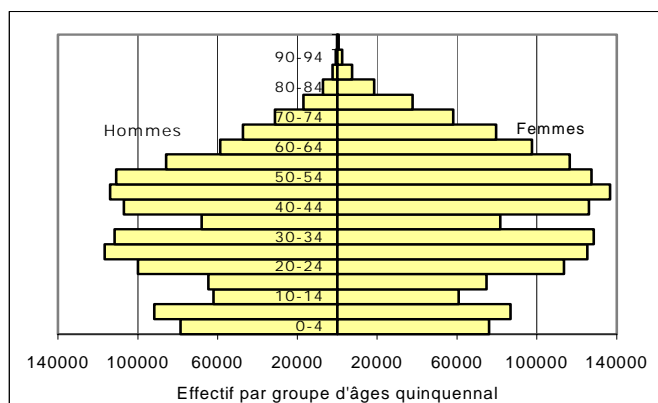


Dans cette évolution de la pyramide, il est à noter que les changements sont faibles depuis 1982, et encore plus faibles depuis 1990, alors que la population du pays a continué à évoluer, dans le sens du vieillissement. Ceci montre que depuis un certain temps, la physionomie démographique de la population de Paris n'a pas grand chose à voir avec la démographie du pays et peu avec le mouvement naturel, natalité et mortalité, de la ville, mais résulte principalement du mouvement migratoire.

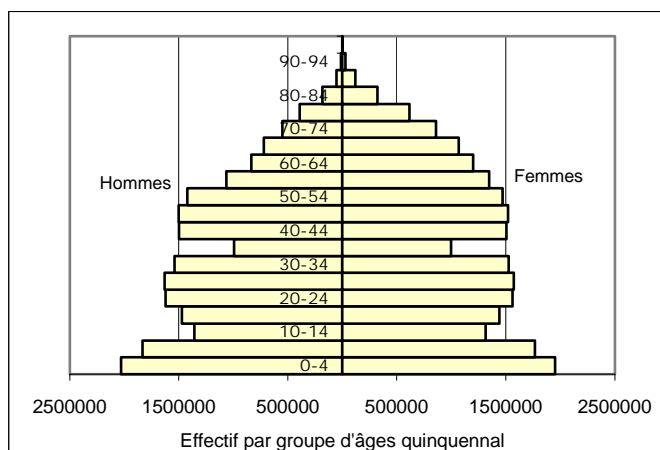
Après la Guerre, à l'instar de celles d'autres villes, la structure de la population de Paris reflétait, entre autres choses, le vieillissement sur place d'une grande partie de sa population ; à l'heure actuelle, cette structure s'explique principalement par l'arrivée de jeunes adultes et le départ d'adultes âgés, surtout en direction de la banlieue, et celui de retraités, surtout vers la province. Autrement dit, **c'est l'attraction et la répulsion qu'exerce Paris sur les différentes catégories d'âges qui expliquent principalement la structure par âge de sa population actuelle.**



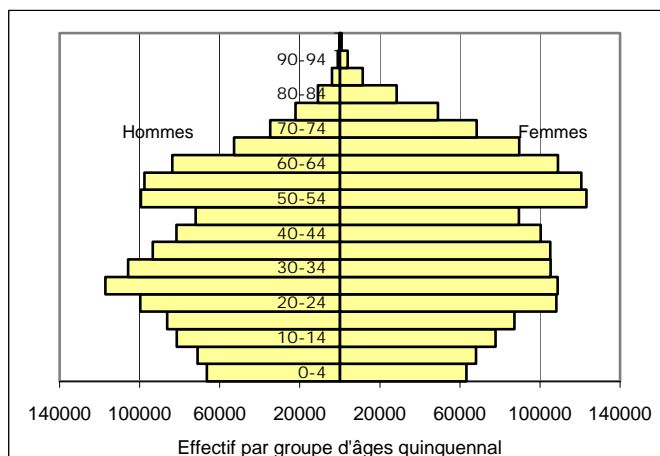
**Graphique 3 - Paris. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1954**  
*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



**Graphique 4 - France. Population par sexe et groupe d'âges au 1er janvier 1954**

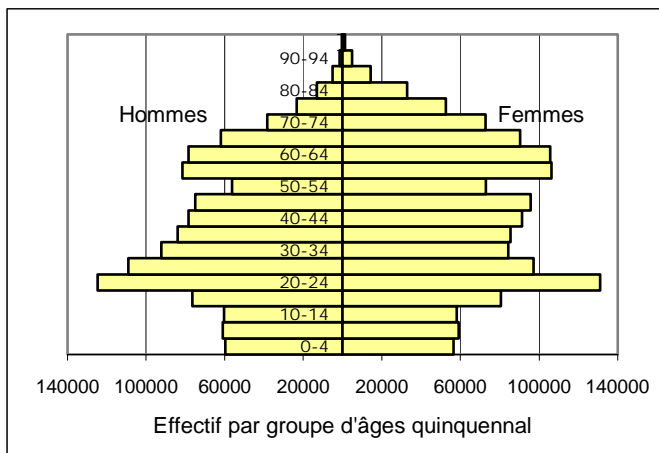


**Graphique 5 - Paris. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1962**  
*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



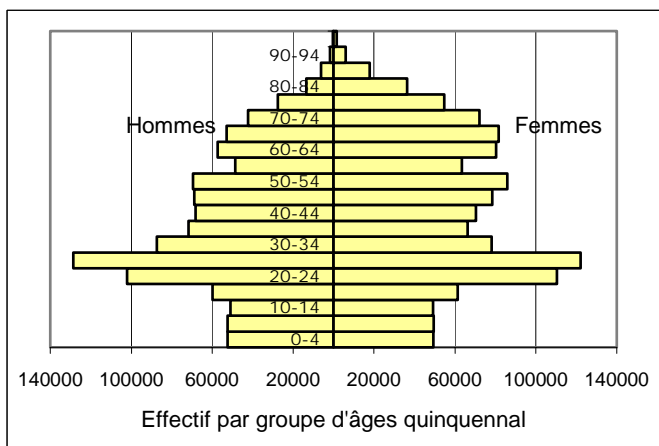
**Graphique 6 - Paris. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1968**

*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



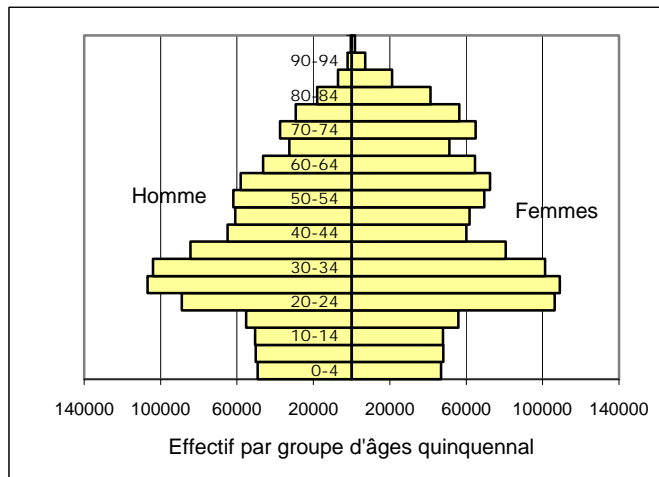
**Graphique 7 - Paris. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1975**

*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



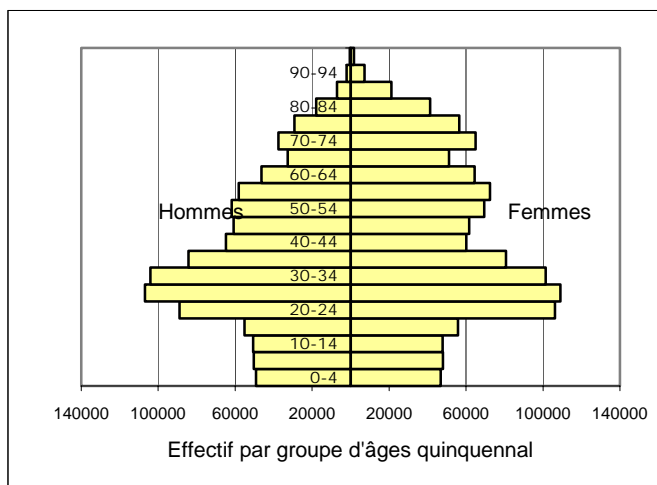
**Graphique 8 - Paris. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1982**

*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



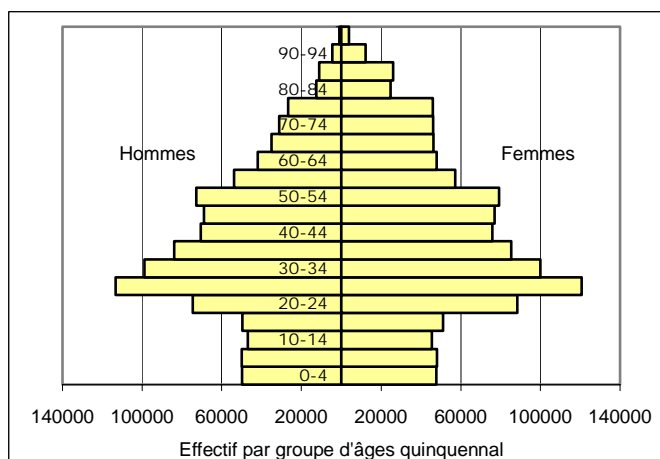
**Graphique 9 - Paris. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1990**

*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



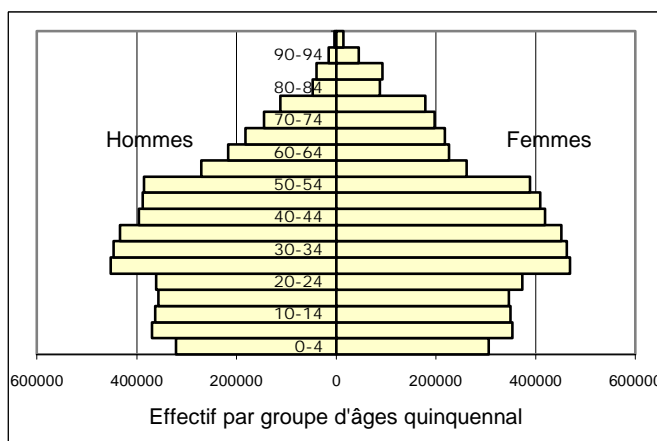
**Graphique 10 - Paris. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1999**

*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



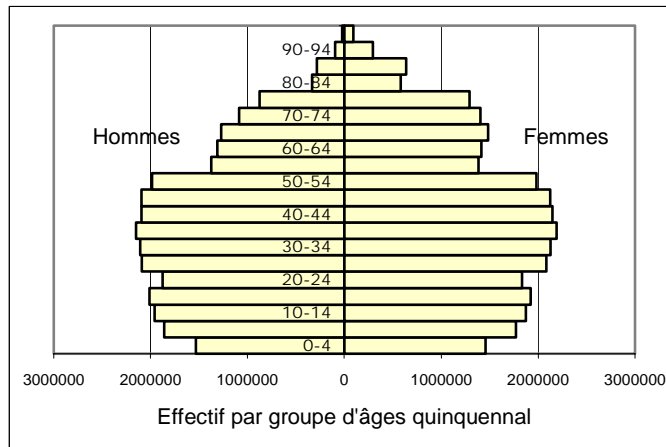
**Graphique 11 - France. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1999**

*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



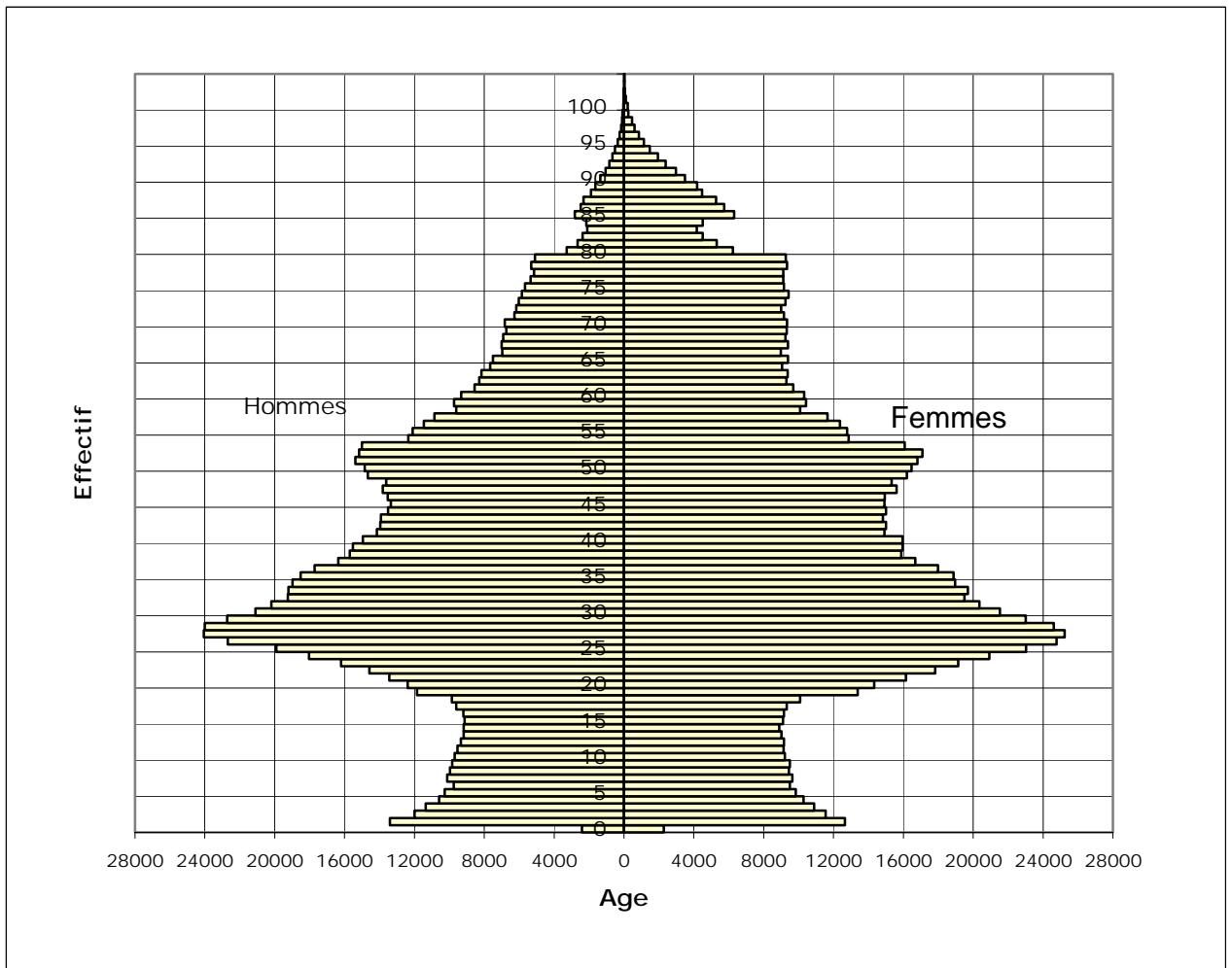
**Graphique 12 - Ile-de-France. Population par sexe et groupe d'âges au recensement de 1999**

*(Le groupe d'âges 0-4 ans est incomplet)*



**Graphique 13 - Paris. Population par sexe et âge au recensement de 1999**

*(L'effectif d'âge 0 an est incomplet)*



### III. RELATIONS ENTRE MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES ET STRUCTURE PAR AGE

#### Mouvements démographiques

La baisse de la population parisienne depuis la Seconde Guerre s'est traduite et se traduit par des départs de la ville, des émigrations en langage démographique, supérieures aux arrivées, les immigrations. La différence entre ces deux flux est d'autant plus importante que, durant le demi siècle écoulé, cette population a connu constamment un solde naturel positif : les naissances ont été nettement plus nombreuses que les décès (tableau 5). Cette croissance naturelle positive est même supérieure à celle de la France depuis 1982. Ainsi, durant la dernière période intercensitaire, 1990 - 1999, le taux d'accroissement naturel de Paris a été égal à 0,59 %, contre 0,36 % seulement pour le pays. Cet écart résulte d'une natalité plus forte à Paris : 14,3 pour 1 000, contre 12,8 pour 1 000 en France, et d'une mortalité plus faible : 8,7 pour 1 000, contre 9,2 pour 1 000.

**Tableau 5 - Paris. Evolution du mouvement naturel et du mouvement migratoire entre 1954 et 1999**

	1954 -1962	1962 -1968	1968 -1975	1975 -1982	1982 -1990	1990 -1999
Naissances annuelles moyennes	44 699	42 267	37 722	31 288	31 917	30 491
Décès annuels moyens	29 270	29 635	28 138	24 723	22 205	18 712
Solde naturel annuel moyen	15 428	12 632	9 585	6 565	9 712	11 779
Solde migratoire annuel moyen	-21 74	-47 995	-50 969	-23 749	-12 753	-14 721
Solde total annuel moyen	-6 246	-35 363	-41 384	-17 184	-3 041	-2 942
Taux de natalité. Pour 1 000	15,8	15,7	15,4	14,0	14,7	14,3
Taux de mortalité. Pour 1000	10,4	11,0	11,5	11,1	10,3	8,7
Taux d'accroissement naturel. Pour 100	0,55	0,47	0,39	0,29	0,45	0,55
Taux d'accroissement migratoire. Pour 100	-0,77	-1,78	-2,09	-1,06	-0,59	-0,69
Taux d'accroissement total. Pour 100	-0,22	-1,31	-1,70	-1,77	-0,14	-0,14

Autrement dit, si la population parisienne était fermée (sans échanges migratoires), elle s'accroîtrait de plus de 10 000 personnes par an. Mais, on va le voir plus loin, le parc immobilier ne permet pas d'absorber ce surplus, d'où les émigrations. Toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire, si le nombre de résidences principales était constant et la taille des ménages également constante, le solde migratoire de la population parisienne serait le négatif exact de son solde naturel. Mais ces facteurs ne sont pas constants et le solde migratoire dépasse le solde naturel, de 3 000 personnes par an depuis 1982.

## Structure par âge et mouvement naturel

Si le solde naturel de la population parisienne est actuellement plus fort qu'en France, cela est dû à sa structure par âge, très différente de celle de la France, on l'a vu, mais aussi de celle de l'Ile-de-France. La structure par âge de la population française est en cours de vieillissement. Elle s'oriente, au minimum, vers un modèle "stationnaire" modèle dans lequel le taux de mortalité est égal au taux de natalité. Mais à l'heure actuelle, la proportion des personnes âgées est encore nettement plus faible que dans ce modèle, d'où un taux de mortalité plus réduit. A l'inverse, la proportion des personnes en âge de fécondité, qui résulte encore en partie du baby-boom, est plus forte, d'où un taux de natalité plus élevé, et donc un taux d'accroissement naturel positif.

A Paris, en 1999, la proportion des personnes âgées (65 ans et plus), est plus faible qu'en France (tableau 3 et graphiques 10 et 11), ce qui explique que le taux de mortalité y soit plus réduit. Et surtout la proportion des jeunes adultes (20-39 ans), ceux susceptibles de mettre au monde des enfants, est considérablement plus forte, ce qui conduit malgré une fécondité plus faible qu'en France (tableau 6), due à l'importance des personnes seules chez ces jeunes adultes, à une natalité plus élevée.

**Tableau 6 - Paris, Ile-de-France, France. Fécondité et natalité en 1989/1991**

	Fécondité : Nombre moyen d'enfants par femme	Natalité : Taux de natalité pour 1 000
Paris	1,57	13,6
Ile-de-France	1,82	15,7
France	1,79	14,7

## Mouvement migratoire et structure par âge

Les particularités actuelles de la structure par âge de la population parisienne, vues plus haut, se retrouvent dans la population de l'Ile-de-France (tableau 3 et graphique 12). Dans cette région, la part des jeunes adultes et celle des jeunes sont plus importantes qu'en France et celle des personnes âgées beaucoup plus faible (tableau 3 et graphique 11). Cela résulte des migrations, vers et au départ de cette région. Celles-ci consistent dans l'arrivée de jeunes adultes, ce qui explique la part prépondérante du groupe des 20-39 ans, et dans le départ d'adultes plus âgés avec leurs enfants, et surtout le départ de retraités, ce qui diminue la part du groupe des 65 ans et plus.

Paris connaît aussi ces phénomènes, mais accentués : Entre 15 et 30 ans, les arrivées sont très importantes, surtout les arrivées de personnes seules, pour des études ou pour un premier emploi. Au delà et en deçà de ce groupe d'âges, les départs sont nombreux, départs d'adultes et d'enfants, c'est-à-dire, de familles. Enfin, les départs sont également importants autour de 60 ans, au moment de la retraite. On a vu plus haut que ces mouvements migratoires se traduisent par un taux d'accroissement négatif relativement fort. Deux autres chiffres donnent une idée de l'importance de ces mouvements :

- la proportion de personnes présentes au recensement de 1999, mais qui n'habitaient pas encore dans la Capitale en 1990, qui est égal à 29,7 %, soit pas loin d'un tiers ;
- la proportion de personnes qui ne sont pas nées à Paris, qui y ont donc immigré à un moment ou à un autre, qui est égal lors de ce même recensement à 69,2 %, plus des deux tiers.

## IV. FACTEURS D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION : LOGEMENTS ET TAILLE DES MENAGES

### Evolution des logements et des résidences principales

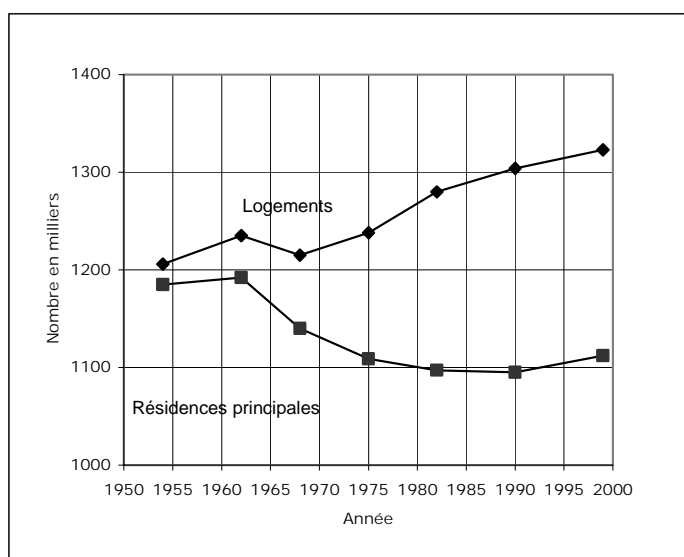
Durant le demi siècle passé, on note des évolutions très contrastées du nombre total de logements, d'une part, et du nombre de résidences principales, d'autre part (tableau 7 et graphique 14).

**Tableau 7 - Paris. Evolution des logements et des catégories de logements entre 1954 et 1999.**

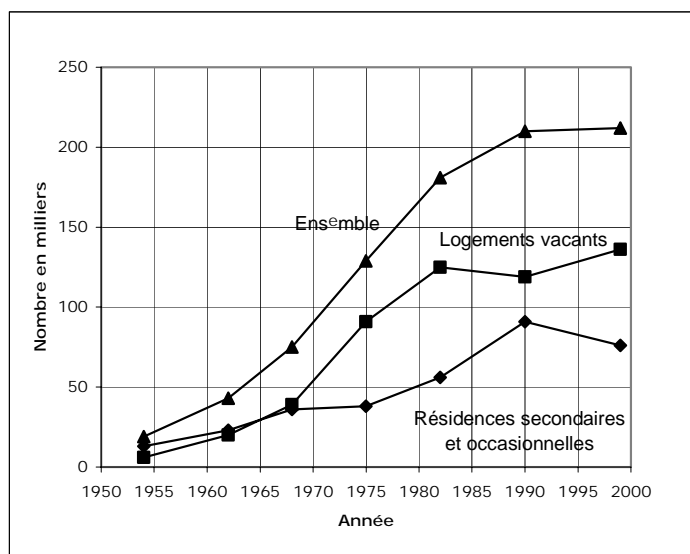
*Effectifs et pourcentages.*

	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Logements	1 206 005	1 234 761	1 214 860	1 237 660	1 279 324	1 304 331	1 322 540
dont	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Résidences principales	1 185 349	1 191 737	1 140 231	1 109 120	1 097 452	1 095 108	1 110 912
	98,3 %	96,5 %	93,9 %	89,6 %	85,8 %	83,9 %	84,0 %
Résidences secondaires et occasionnelles	13 245	23 017	35 395	37 795	56 416	90 927	75 074
	1,1 %	1,9 %	2,9 %	3,1 %	4,4 %	7,0 %	5,7 %
Logements vacants	7 411	20 007	39 234	90 745	125 456	118 296	136 554
	0,6 %	1,6 %	3,2 %	7,3 %	9,8 %	9,1 %	10,3 %

**Graphique 14 - Paris. Evolution du nombre de logements et du nombre de résidences principales entre 1954 et 1999**



**Graphique 15 – Paris. Evolution du nombre de résidences secondaires et occasionnelles et du nombre de logements vacants entre 1954 et 1999**



Le nombre total de logements a augmenté de 9,7 % entre 1954 et 1999. Cette croissance a été continue, sauf entre 1962 et 1968. Elle s’explique en partie par une meilleure mesure du parc de logements et, plus particulièrement, des logements non occupés de façon permanente.

Le nombre de résidences principales, quant à lui, a diminué, de 6,2 %. Cette baisse a surtout été importante dans les années soixante et soixante-dix, elle s’est beaucoup ralentie entre 1982 et 1990 et a fait place à une augmentation entre 1990 et 1999. Cette évolution divergente entre l’ensemble des logements et le sous-ensemble des résidences principales est évidemment due à la croissance importante du sous-ensemble formé par les résidences secondaires et occasionnelles et les logements vacants (tableau 7 et graphique 15).

Le nombre des résidences secondaires et occasionnelles, très faible en 1954, a fortement crû entre 1975 et 1990 et décré depuis. Le nombre des logements vacants, également très faible en 1954, a fortement crû à partir de 1968 et présente une évolution plus hésitante depuis 1982. Mais il n’est pas certain que ces évolutions respectives récentes correspondent strictement à la réalité. En effet une résidence secondaire ou occasionnelle non occupée au moment du passage de l’agent recenseur peut lui apparaître comme un logement vacant. A l’inverse, un logement vacant peut être vu comme une résidence secondaire ou occasionnelle. C’est pourquoi, il vaut mieux porter son attention sur l’évolution de l’ensemble de ces deux catégories de logements. Celle-ci, qui est beaucoup plus régulière, présente une quasi stabilisation depuis 1990.

### **Evolution de la taille des ménages**

Le nombre moyen de personnes par ménage est depuis longtemps plus faible à Paris qu’en Ile-de-France et en France (tableau 8). Cette différence est à relier en partie à la taille plus réduite des logements (en nombre de pièces et en surface) de la Capitale. Comme partout en France, et dans les pays développés d’une façon générale, cette taille s’est considérablement réduite durant le demi siècle passé, mais cette réduction a été



plus précoce à Paris- dès les années cinquante- que dans l'ensemble du pays, où elle n'a débuté que dans les années soixante-dix.

Cette réduction résulte d'une forte croissance de la part des ménages d'une personne et d'une décroissance parallèle de tous les autres (tableau 9). Ces ménages d'une personne, qui représentaient un peu moins du tiers en 1954 (32,0 %), représentent plus de la moitié en 1999 (52,4 %). L'évolution de la taille moyenne des ménages qu'a entraînée ce changement (graphique 16) est parallèle à celle de la population : chute dans les années soixante et soixante-dix, baisse beaucoup plus modérée depuis 1982.

**Tableau 8 - Paris, Ile-de-France et France.**

*Evolution de la taille moyenne des ménages entre 1954 et 1999*

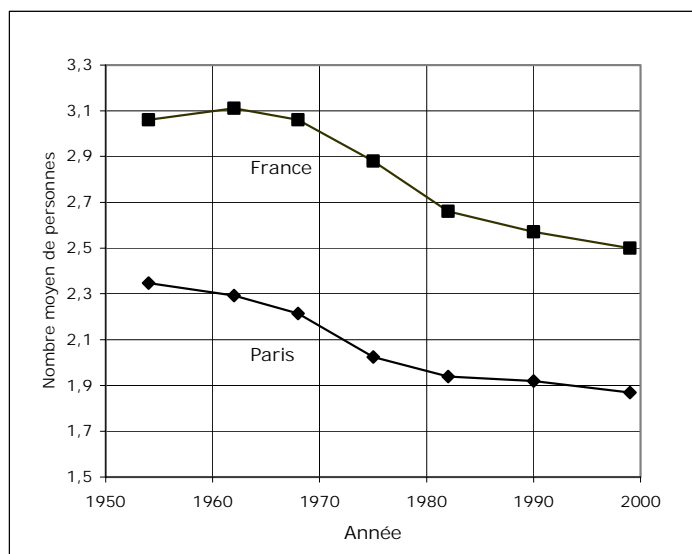
	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Paris	2,35	2,29	2,19	2,02	1,94	1,92	1,87
Ile-de-France					2,50	2,46	2,38
France	3,06	3,11	3,06	2,88	2,70	2,57	2,40

**Tableau 9 - Paris. Evolution des ménages selon la taille entre 1954 et 1999.**

*Effectifs, pourcentages et taille moyenne*

	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Nombre total de ménages	1 185 349 100 %	1 192 502 100 %	1 153 159 100 %	1 109 120 100 %	1 097 452 100 %	1 095 108 100 %	1 110 912 100 %
Ménages d'une personne	379 874 32,0 %	417 006 35,0 %	437 317 37,9 %	487 560 44,0 %	528 796 48,2 %	545 837 49,9 %	581 691 52,4 %
Ménages de 2 personnes	386 836 32,7 %	376 426 31,5 %	354 261 30,7 %	328 350 29,6 %	304 724 27,8 %	294 672 26,9 %	288 093 25,9 %
Ménages de 3 personnes	213 862 18,0 %	199 247 16,7 %	182 723 15,9 %	154 885 14,0 %	133 812 12,2 %	123 891 11,3 %	116 202 10,5 %
Ménages de 4 personnes	112 952 9,5 %	109 260 9,2 %	102 245 8,9 %	86 920 7,8 %	86 056 7,8 %	84 475 7,7 %	79 340 7,1 %
Ménages de 5 personnes et plus	91 825 7,8 %	90 563 7,6 %	76 613 6,6 %	51 405 4,6 %	44 064 4,0 %	46 233 4,2 %	45 486 4,1 %
Population des ménages	2 782 374	2 732 325	2 525 071	2 245 805	2 127 656	2 101 663	2 077 806
Taille moyenne des ménages	2,35	2,29	2,19	2,02	1,94	1,92	1,87

**Graphique 16 - Paris et France. Evolution de la taille moyenne des ménages entre 1954 et 1999**



### **Rôle de l'évolution des résidences et rôle de l'évolution de la taille des ménages dans la baisse de la population parisienne**

**L'évolution de la population parisienne est directement liée à celle du nombre de résidences principales et à celle de la taille des ménages.** Entre 1954 et 1999, le parc des résidences principales a diminué de 6,2 % et la taille des ménages a chuté de 20,4 %. Ceci conduit à dire que la baisse de la population parisienne durant ce demi siècle s'explique pour moins d'un quart<sup>6</sup> par la diminution du nombre de résidences principales et pour plus des trois quarts par la réduction de la taille des ménages.

Pour rendre l'influence de ces deux facteurs plus sensible, on peut faire état des simulations très simples suivantes. Si la taille moyenne des ménages était restée constante entre 1954 et 1999, la population parisienne qui était de 2,85 millions en 1954, serait de 2,66 millions<sup>7</sup> en 1999, au lieu de 2,13 millions. A l'inverse, si le nombre de résidences était resté constant, du fait de la réduction de la taille des ménages, cette population serait de 2,30 millions<sup>8</sup>.

Dans le détail chronologique, les résidences principales ont diminué dans les périodes intercensitaires, sauf dans la période 1954-1962, où la hausse a cependant été très faible, et dans la période la plus récente, 1990-1999, où cette hausse a été plus conséquente. La taille des ménages, quant à elle, a diminué durant toutes ces périodes (tableau 10). C'est ce second facteur qui est, sauf entre 1962 et 1968, le responsable principal de la baisse de la population. En particulier, entre 1990 et 1999, où, grâce à l'augmentation des résidences principales, on aurait pu s'attendre, sinon à une augmentation de la

<sup>6</sup> La somme de ces deux pourcentages, soit 26,6 % est un peu supérieure au pourcentage de baisse de la population, 25,3 %, du fait d'effets conjoints des deux facteurs en cause.

<sup>7</sup> Cette population serait égale au nombre moyen de personnes par ménage de 1954 multiplié par le nombre de ménages de 1999, le tout divisé par la proportion que représente la population des ménages dans la population totale, soit :  $(2,35 * 1\ 110\ 912)/0,98$ .

<sup>8</sup> Cette population serait égale au nombre moyen de personnes par ménage de 1999 multiplié par le nombre de ménages de 1954, le tout divisé par la proportion que représente la population des ménages dans la population totale, soit :  $(1,87 * 1\ 206\ 005)/0,98$ .

population, du moins à une stabilisation, la poursuite de la réduction de la taille des ménages a conduit à une nouvelle diminution de la population.

**Tableau 10 - Paris. Taux de variation intercensitaire des résidences principales et de la taille des ménages**

	1954 -1962	1962 -1968	1968 -1975	1975 -1982	1982 -1990	1990 -1999
Taux de variation annuel moyen du nombre de résidences principales	+0,07 %	-0,73 %	-0,39 %	-0,15 %	-0,03 %	+0,17 %
Taux de variation annuel moyen de la taille des ménages	-0,29 %	-0,58 %	-1,27 %	-0,62 %	-0,13 %	-0,25 %

### Raisons de la baisse du nombre de résidences principales

L'évolution du nombre de résidences principales résulte de deux facteurs : d'une part, de l'évolution du nombre de logements et, d'autre part, du changement de catégorie des logements (passage d'une résidence principale à un logement occasionnel, d'un logement vacant à une résidence secondaire, etc.). L'évolution du nombre de logements quant à elle résulte également de deux facteurs : d'une part, de la construction/démolition de logements<sup>9</sup> et, d'autre part, de la transformation de logements en locaux pour d'autres usages (bureaux, entrepôts...) et l'inverse.

Les données du recensement ne permettent pas de distinguer dans l'évolution du nombre de logements les deux facteurs en cause. Mais comme les transformations se font plutôt dans le sens du logement vers un local à d'autres usages que l'inverse, et compte tenu des destructions de logements, un solde positif intercensitaire de logements traduit un nombre de créations de logements bien supérieur (tableau 11). Les données intercensitaires révèlent que la construction dans ce domaine a été très importante, sauf entre 1962 et 1968. Si malgré cela, les résidences principales ont diminué, sauf entre 1990 et 1999, c'est, on vient de le voir, parce que de plus en plus de logements ont été affectés à la résidence secondaire ou occasionnelle et que d'autres sont devenus vacants, aux effets d'amélioration de la qualité du recensement près.

**Tableau 11 - Paris. Variations intercensitaires du nombre total de logements**

	1954 -1962	1962 -1968	1968 -1975	1975 -1982	1982 -1990	1990 -1999
Solde total de la période	+ 28 756	- 19 901	+ 22 800	+ 41 664	+ 25 007	+ 19 133
Solde annuel moyen	+ 3 559	- 3 317	+ 3 257	+ 5 952	+ 3 216	+ 2 126
Taux de variation annuel moyen	+ 0,29 %	- 0,27 %	+ 0,27 %	+ 0,47 %	+ 0,24 %	+ 0,17 %

<sup>9</sup> Il faudrait parler plus généralement de création/destruction. En effet la transformation d'un logement en plusieurs unités d'habitations augmente le nombre de logements, de même qu'une fusion de logements (de chambres de bonnes par exemple) diminue ce nombre.



## V. FACTEURS A L'ORIGINE DE LA REDUCTION DE LA TAILLE DES MENAGES

La réduction de la taille des ménages n'est pas propre à Paris. Elle concerne l'ensemble de la France et plus largement les pays développés. Elle résulte en partie des mêmes facteurs généraux, mais aussi de facteurs propres à la Capitale.

### **Facteurs généraux**

Trois facteurs principaux sont à l'origine de la diminution du nombre de personnes par ménage : 1) la réduction du nombre d'enfants dans les familles, 2) l'augmentation de la solitude au détriment de la vie en couple et 3) le vieillissement de la population. Le premier facteur, qui a beaucoup contribué à la réduction de la taille des ménages dans les années soixante et soixante-dix, où la fécondité était en baisse, ne joue plus guère aujourd'hui, où cette fécondité est stabilisée et où les grands enfants ont tendance à rester plus longtemps dans le foyer parental que par le passé. Les deux autres facteurs, par contre, sont toujours d'actualité.

La solitude continue à se développer, du fait de l'augmentation des ruptures de couples, du retard de l'âge à la mise en couple et du choix de plus en plus fréquent pour la vie en solitaire.

Le vieillissement de la population, quant à lui, conduit à augmenter la part des couples qui n'ont plus d'enfant(s) et celle des personnes qui ont perdu leur conjoint.

Cela étant, si ces tendances sociales et démographiques se traduisent par une diminution du nombre de personnes par ménage, c'est en grande partie du fait que la cohabitation des générations adultes dans un même appartement est de moins en moins acceptée. Par ailleurs, cette non cohabitation est rendue possible par une disponibilité plus grande de logements. Dans le cas contraire, si les logements n'étaient pas abondants, une personne âgée serait obligé de cohabiter avec l'un de ses enfants, une personne divorcée avec ses parents, etc.

### **Importance des facteurs généraux à Paris**

Ces phénomènes socio-démographiques à l'origine de la réduction de la taille des ménages ont joué à Paris comme ailleurs. Cela étant, on ne peut pas mettre au compte du vieillissement la réduction observée durant la dernière période intercensitaire, 1990 - 1999. En effet dans cet intervalle, la structure par âge de la population parisienne a très peu changé (*supra*) et la part des personnes âgées n'a pas augmenté mais légèrement diminué : celle des 65 ans et plus est passée de 16,0 % à 15,4 %, celle des 80 ans et plus, de 5,2 % à 4,5 %. On ne peut donc mettre en cause ici que le développement de la solitude

## **Influence de l'évolution de la taille des logements**

Si au niveau d'un pays, la modification de la taille des ménages résulte de facteurs démographiques et sociaux, dans un contexte local, elle relève aussi de la modification des caractéristiques des logements. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation de la taille des logements conduit à substituer des familles à des couples sans enfant ou à des personnes seules, et une diminution de cette taille, à l'effet inverse.

A Paris, la taille des logements, mesurée en nombre de pièces, n'a pas diminué, elle a, au contraire, augmenté : entre 1954 et 1999, elle est passée de 2,23 pièces en moyenne à 2,53 (tableau 12), ceci parce qu'il y a eu davantage de constructions de grands logements que de petits mais aussi parce que nombre de petits logements ont été regroupés en unités plus vastes. La part des logements de 4 pièces et plus est passée, dans cet intervalle, de 13,1 % à 20,8 %. A l'inverse, la part des logements d'une seule pièce, studios et chambres, est tombée d'un peu plus du tiers, 33,9 % à un peu moins du quart, 24,0 %.

Cette modification de la taille des logements a donc permis de contrecarrer en partie la baisse de la population parisienne. En effet, si les logements en étaient restés au nombre moyen de pièces de 1954, soit 2,23, compte tenu de l'augmentation du nombre moyen de pièces occupés par une personne, on aurait eu en 1999 une population égale à 1,87<sup>10</sup> million, au lieu des 2,13 millions observés.

---

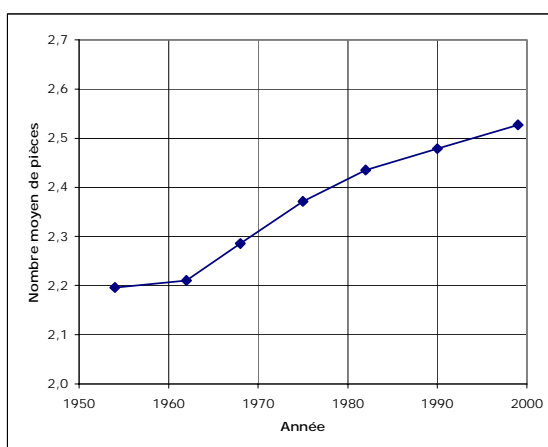
<sup>10</sup> Cette population serait égale au nombre moyen de pièces par logement de 1954 divisé par le nombre moyen de pièces occupées par une personne en 1999, multiplié par le nombre de ménages de 1999, le tout divisé par la proportion que représente la population des ménages dans la population totale :  $(2,23 / 1,35 * 1\ 110\ 005) / 0,98$ .

**Tableau 12 - Paris. Evolution des résidences principales selon le nombre de pièces entre 1954 et 1999.**

*Effectifs, pourcentages et taille moyenne*

	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Nombre total de résidences principales	1 185 349 100 %	1 192 502 100 %	1 153 159 100 %	1 109 120 100 %	1 097 452 100 %	1 095 108 100 %	1 110 912 100 %
1 pièce	401 132 33,9 %	407 067 34,2 %	362 495 31,8 %	317 765 28,6 %	289 816 26,4 %	269 684 24,6 %	267 257 24,0 %
2 pièces	415 110 35,0 %	403 817 33,9 %	382 159 33,5 %	369 375 33,3 %	361 920 33,0 %	359 914 32,9 %	357 670 32,1 %
3 pièces	213 443 18,0 %	220 354 18,5 %	225 651 19,8 %	238 075 21,5 %	248 304 22,6 %	255 017 23,3 %	256 942 23,1 %
4 pièces et plus	155 664 13,1 %	160 309 13,4 %	169 926 14,9 %	183 905 16,6 %	197 412 18,0 %	210 493 19,2 %	231 043 20,8 %
Nombre moyen de pièces	2,23	2,24	2,29	2,37	2,44	2,49	2,53
Nombre moyen de personnes par pièce	1,05	1,04	0,96	0,85	0,80	0,77	0,74
Nombre moyen de pièces par personne	0,95	0,97	1,05	1,17	1,26	1,29	1,35

**Graphique 17 - Paris. Evolution du nombre moyen de pièces des résidences principales entre 1954 et 1999**



### Importance des migrations

La réduction de la taille des ménages parisiens, qui est liée aux facteurs socio-démographiques dont il vient d'être question, ne peut être séparée des migrations, qui modifient cette population en permanence, migrations avec la province et l'étranger, mais tout autant avec la banlieue, puisque Paris ne peut pas absorber le mouvement naturel de sa population.

Plus précisément les logements dans la Capitale ne croissent pas au rythme du mouvement naturel de sa population et, à cause de leur faible taille, conviennent davantage à des personnes seules ou à des couples sans enfant qu'à des familles. De ce fait, nombre de couples qui viennent de fonder une famille ou de l'agrandir devront quitter la ville.

Au niveau individuel, les départs en question seront souvent motivés par l'impossibilité d'acquérir ou de louer un logement plus grand sur place. Mais cette cherté ne fait que traduire le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements. Ces familles sont remplacées par des personnes seules ou des couples non encore pourvus d'enfant, en attendant qu'une partie de ceux-ci connaissent le même sort. **De ces mouvements, centrifuge et centripète, il résulte une spécialisation de l'espace de l'agglomération parisienne, avec les familles en périphérie et les couples et personnes seules au centre, et la réduction de la taille des ménages parisiens qui s'en suit.** Cette "ségrégation" est encore accentuée par le fait que la Capitale, de part son offre culturelle et économique, est plus attractive pour les personnes seules et les couples, qui disposent de plus de temps et d'argent que les familles. Celles-ci trouvent plus d'avantages en banlieue, essentiellement du point de vue de leur habitat, en terme de surface mais aussi en terme de coût, que ce soit à l'achat ou à la location.



## VI. EVOLUTIONS PAR ARRONDISSEMENT

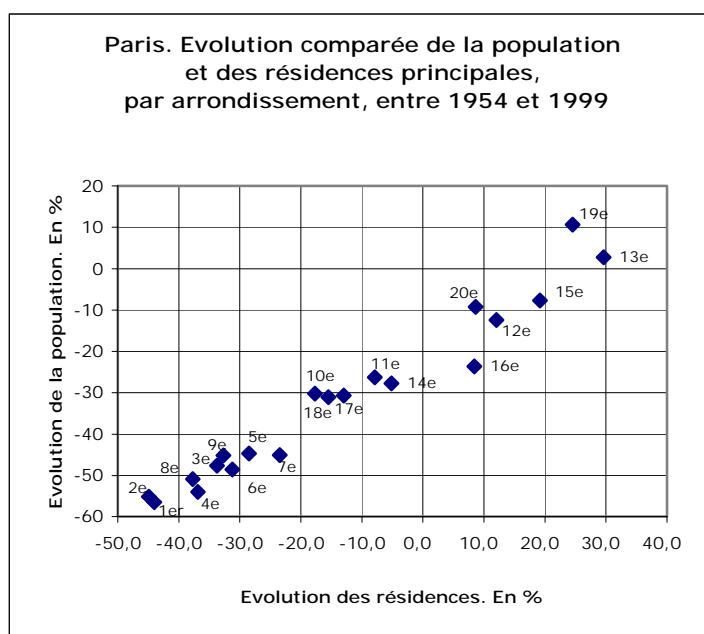
### Evolution de la population

A l'exception du 13<sup>ème</sup> et du 19<sup>ème</sup>, tous les arrondissements parisiens ont vu leur population décroître entre 1954 et 1999. La diminution a été considérable dans les arrondissements centraux, soit ceux du 1<sup>er</sup> au 9<sup>ème</sup>, où les effectifs ont été, peu ou prou, divisés par deux. Elle a été d'un quart à un tiers dans le 10<sup>ème</sup>, le 11<sup>ème</sup>, le 14<sup>ème</sup>, le 16<sup>ème</sup>, le 17<sup>ème</sup> et le 18<sup>ème</sup>, et d'environ 10 % dans le 12<sup>ème</sup>, le 15<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup>.

Il n'y a eu de hausse que dans le 13<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup>, faible dans le 13<sup>ème</sup> et un peu supérieure à 10 % dans le 19<sup>ème</sup>. Les baisses ont surtout été importantes dans la période 1968-1975. Dans la dernière période 1990-1999, quatre arrondissements ont connu une légère croissance : le 12<sup>ème</sup>, le 13<sup>ème</sup>, le 15<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup>. Dans les autres, la baisse, nettement moins forte que par le passé, a été plus prononcée dans les arrondissements centraux que dans les périphériques.

On a vu que la baisse de la population totale de la Capitale a été due surtout à la réduction de la taille des ménages. Celle-ci s'est opérée dans tous les arrondissements, sans différence systématique selon leur localisation. On peut noter simplement qu'elle a été sensiblement moindre dans le 19<sup>ème</sup>, ce qui s'explique probablement par une permanence plus grande des familles dans cet arrondissement. L'évolution divergente des populations par arrondissement est donc due à l'évolution divergente de leurs résidences principales. Cette relation entre les deux évolutions est très forte, comme le montre le graphique 18.

**Graphique 18 - Paris. Evolution par arrondissement, de la population et des résidences principales entre 1954 et 1999**



## **Evolution des résidences principales**

Les 9 arrondissements centraux, dont la population a diminué de moitié entre 1954 et 1999, ont perdu chacun environ un tiers de leurs résidences principales. La situation est plus contrastée dans les 11 arrondissements périphériques : 5 d'entre eux ont perdu des résidences, mais 6 en ont gagné, dont évidemment les deux qui ont vu leur population croître, le 13<sup>ème</sup>, qui a bénéficié de 30 % de résidences en plus, et le 19<sup>ème</sup>, de 25 % .

Cette évolution divergente du nombre de résidences est due, d'une part, à l'évolution divergente du nombre de logements, d'autre part, à l'évolution divergente de l'utilisation de ces logements. La diminution des logements dans les arrondissements centraux résulte principalement des très nombreuses disparitions au profit de locaux à d'autres usages, et l'augmentation dans les arrondissements périphériques, à la construction. Cette différence d'évolution a été accrue par le fait que les logements non affectés à la résidence principale se sont davantage développés dans les arrondissements centraux que dans les périphériques. Ces logements, résidences secondaires et logements vacants, qui en 1954 ne représentaient jamais plus de 2 % par arrondissement, représentent en 1999, pour une moyenne d'ensemble de 16 %, 15 % dans les arrondissements périphériques et 20 % dans les arrondissements centraux.

## VII. LES METHODES DE PROJECTIONS DE POPULATION

Les démographes qui se livrent à des calculs pour faire évoluer une population dans l'avenir, parlent rarement de prévisions, même si c'est leur objectif, ceci pour couper court à toute critique *a priori* sur le réalisme de leurs hypothèses et *a posteriori* sur leurs résultats si ceux-ci se révèlent inexacts. Ils préfèrent parler de perspectives ou employer un terme encore plus neutre, celui de projections. Mais au-delà de ces questions de vocabulaire, ce qui est important, c'est l'objectif que l'on attache aux calculs en question. Cet objectif n'est pas que l'anticipation, la prévision. Il peut être aussi, et est souvent, la mise en garde, l'alarme. Dans ce cas on veut mettre en évidence les problèmes générés par la poursuite des tendances actuelles, afin que ceux qui peuvent agir sur ces tendances les corrigent. C'est "prévoir pour ne pas voir (arriver)". On a un exemple courant de cet objectif dans un autre domaine, celui de la circulation routière, où les "prévisions" de Bison futé, sont faites précisément pour qu'elles ne se réalisent pas. Enfin, cet exercice peut servir aussi à analyser les facteurs de variation d'une population. Dans le cas de la population de Paris, les calculs qui seront faits relèveront selon les hypothèses de départ de l'un ou l'autre de ces trois objectifs.

### La méthode classique

La méthode classique de projections est la méthode des composantes, développée à l'origine, et le plus souvent employée, dans le cadre de projections de populations nationales. Elle consiste à prendre en compte les composantes de la population, soit la structure par sexe et âge, le mouvement naturel et le mouvement migratoire. Plus précisément on applique aux effectifs par sexe et âge à un instant  $t$  des probabilités de décéder ou de survie jusqu'à  $t+a$  (où  $a$  est égal à 1 an ou 5 ans). On applique ensuite des taux de fécondité aux effectifs moyens de femmes entre 15 à 50 ans de cette première période, naissances qui donneront les effectifs des plus jeunes à  $t+a$ . On modifie enfin les effectifs à  $t+a$  en fonction d'hypothèses de migrations par âge. On réitère l'opération pour le calcul des effectifs à  $t+2a$ , en modifiant éventuellement les hypothèses, et ainsi de suite.

La difficulté des calculs ne réside pas ici dans la méthode, bien rodée, mais dans le choix des hypothèses qui portent sur la mortalité, la fécondité et les migrations. L'anticipation de la mortalité est celle qui pose le moins de problème, car ce phénomène évolue lentement. La fécondité présente des variations plus inattendues, mais dans une fourchette assez restreinte. Quant aux migrations, si elles présentent aussi une certaine inertie, elles peuvent connaître des retournements de tendance subits.

Au niveau national, le mouvement migratoire, c'est-à-dire, les échanges entre le territoire national et l'extérieur<sup>11</sup>, représente assez peu de chose par rapport au mouvement naturel. Les résultats des perspectives dépendent donc surtout des hypothèses de fécondité, du moins les résultats globaux ou ceux qui concernent les

---

<sup>11</sup> Du fait de l'existence de départements et territoires d'outre-mer, les migrations externes de la France métropolitaine sont les migrations internationales plus celles avec ces départements et territoires.

jeunes. Car ceux qui concernent les personnes déjà dans la population au point de départ ne dépendent pratiquement que de la mortalité et sont donc assez “ prévisibles ”.

Il n'en est pas de même pour les projections infra-nationales. En effet, à ces niveaux, le mouvement migratoire qui prend en compte, outre les migrations externes, les changements de résidence entre les unités territoriales considérées, est souvent plus important dans la dynamique de la population que le mouvement naturel. Et ceci est d'autant plus vrai que l'on descend à un niveau territorial plus fin : davantage au niveau du département qu'au niveau de la région.

C'est pourquoi à ces niveaux il n'est guère possible de parler de prévisions. On ne peut faire que des simulations, qui relèvent des second et troisième objectifs dont il vient d'être question.

### **Le modèle Omphale de l'INSEE**

Cette limitation des projections infra-nationales s'applique en particulier aux résultats obtenus par le modèle OMPHALE de l'INSEE (Descours, 1993 ; Laroche, 2001). Ce modèle est applicable à une zone quelconque regroupant des communes entières contiguës. Dans la version la plus récente, celle réalisée à l'issue du recensement 1999, la mortalité est supposée en baisse à l'instar des hypothèses faites pour les projections de la France entière (Brutel, 2001) ; il y a trois scénarios de fécondité et trois de migrations. Pour chacun de ces deux phénomènes, le scénario central, *a priori* le plus probable, reprend les tendances récentes, à savoir la fécondité de 1999 et les tendances migratoires de la période 1982-1999.

Le tableau 13 donne les résultats obtenus pour l'Ile-de-France et ses départements, dont Paris, avec les scénarios centraux de fécondité et de migration (Laroche 2001).

On constate une stagnation de la population des départements de la Petite Couronne, une augmentation de celle de la Grande Couronne, particulièrement celle de Seine-et-Marne, et une baisse de celle de Paris. Les raisons de ces évolutions divergentes ne sont pas difficiles à comprendre. L'évolution de chacun de ces départements résulte principalement de la prolongation du mouvement migratoire récent. Or celui-ci est fortement conditionné, pour ne pas dire déterminé, par l'évolution du parc de logements. La Petite couronne est urbanisée en quasi totalité, il est donc difficile d'y construire beaucoup de nouveaux logements. Par ailleurs, la population des trois départements concernés vieillit, ce qui réduit la taille des ménages et conduit à une diminution des effectifs globaux. La Grande couronne dispose encore de beaucoup d'espace, particulièrement en Seine-et-Marne, dont la superficie (5 916 km<sup>2</sup>) représente plus de la moitié de celle de la région (10 012 km<sup>2</sup>). Quant à la population de Paris, où les émigrations dépassent depuis longtemps le solde naturel, là aussi, pour des raisons liées au parc immobilier, elle continue à diminuer logiquement.

**Tableau 13 - Projection de la population des départements de l’Ile de France  
(Omphale)**

*Scénario central de fécondité et de migration*

	Population au 1er janvier			Taux de variation annuel moyen 1999-2030
	1999	2015	2030	
<b>Paris</b>	<b>2 124 000</b>	<b>2 038 000</b>	<b>1 918 000</b>	<b>-0,33 %</b>
Hauts-de-Seine	1 427 000	1 439 000	1 434 000	+0,02 %
Seine-Saint-Denis	1 381 000	1 408 000	1 398 000	+0,04 %
Val-de-Marne	1 225 000	1 229 000	1 201 000	-0,06 %
<b>Petite Couronne</b>	<b>4 033 000</b>	<b>4 076 000</b>	<b>4 033 000</b>	<b>0,00 %</b>
Seine-et-Marne	1 192 000	1 540 000	1 908 000	+1,53 %
Yvelines	1 352 000	1 461 000	1 517 000	+0,37 %
Essonne	1 133 000	1 245 000	1 313 000	+0,48 %
Val-d'Oise	1 104 000	1 269 000	1 407 000	+0,79 %
<b>Grande couronne</b>	<b>4 781 000</b>	<b>5 515 000</b>	<b>6 145 000</b>	<b>+0,81 %</b>
<b>Ile-de-France</b>	<b>10 939 000</b>	<b>11 629 000</b>	<b>12 096 000</b>	<b>+0,32 %</b>

Ces projections ne sont pas des prévisions, puisqu’elles ne font que reprendre les tendances migratoires passées. Cela étant, les flux migratoires ne se modifient pas brutalement et le sens des évolutions des effectifs qui s’en dégage est sûrement juste : on assistera très vraisemblablement à un accroissement de la population de la Grande Couronne et à une stagnation, voire une légère diminution, de celle de la Petite Couronne. On ne peut pas en dire autant des rythmes d’évolution, en particulier en ce qui concerne Paris. Dans cette ville le rythme de baisse se réduit depuis 1975 et est stable depuis 1982, à - 0,14 % par an. Or la projection nous donne un taux d’accroissement de - 0,26 % entre 1999 et 2015 et de - 40 % entre 2015 et 2030. Rien ne justifie *a priori* ce retournement. Autre limite de ce type d’exercice : si on le poursuivait longtemps on aboutirait à la disparition totale de la population de la Capitale !

Ces projections, qui reprennent la méthode classique des composantes, ne tiennent pas compte des actions des pouvoirs publics sur le parc de logements. Or dans les départements très urbanisés de la région parisienne, ce type d’action a souvent plus d’influence sur ce parc, et donc sur la population, que les initiatives purement individuelles. Ainsi l’accroissement récent très important de la Grande couronne, dont la population a crû de près d’un cinquième (+19,5 %, entre 1982 et 1999) soit trois à quatre fois plus que celle de la Petite couronne (+5,6 %) est dû largement à la construction massive de logements dans les cinq villes nouvelles qui se trouvent dans cette zone, construction décidée, encadrée ou facilitée par les pouvoirs publics. Rien d’étonnant que la Seine-et-Marne, seul département à comporter deux de ces villes (Marne la vallée et Sénart), ait connu la croissance la plus forte, plus d’un tiers(+34,5 %). Or ces programmes prendront fin dans un avenir assez proche. D’où la question : la croissance envisagée n’en sera-t-elle pas affectée ? On voit que ces projections relèvent plutôt du deuxième objectif : l’alarme : “ Attention ! la population francilienne recèle un fort potentiel d’accroissement, comment peut-on y faire face ? ” Elles montrent aussi que dans un territoire très urbanisé, *a fortiori* dans une ville, pour

faire des perspectives qui se veulent dans la mesure du possible anticipatrices, il faut prendre en compte le logement.

Rappelons pour finir que ce modèle ne peut fournir des résultats que pour la totalité de Paris. Or il est également intéressant d'essayer de voir l'évolution future, sinon par arrondissement, du moins par secteur.

### **La prise en compte du logement et de la taille des ménages**

On a vu que l'évolution passée de la population parisienne était très fortement liée à celle des logements et à celle de la taille des ménages. Une projection de population urbaine, pour avoir quelque chance de ne pas être une simple simulation, doit prendre ces facteurs en compte, facteurs qui sont en relation avec le mouvement naturel et le mouvement migratoire. En effet, la natalité parisienne conduit nombre de couples à sortir de la ville, du fait du manque de logements appropriés. Ces migrations, ainsi que celles des autres personnes modifient la composition et des ménages, et donc leur taille moyenne.

La méthode consiste donc à faire évoluer la population par le mouvement naturel et le mouvement migratoire, puis à confronter la population future issue des calculs avec les logements disponibles et avec la taille des ménages et à l'ajuster en fonction de ces facteurs.

Cette méthode s'applique à la seule population des ménages. La population hors ménage sera traitée différemment. Les évolutions des effectifs des institutions en cause : foyer de travailleurs, cité universitaire, maison de retraite, etc., dépendent principalement des évolutions des nombres de " lits ", nombres qu'il faudra essayer de prévoir. Quant aux structures par âge et sexe, elle résultent des objectifs de chaque institution, ce qui signifie que dans la plupart des cas elles pourront être considérées comme constantes.

### **Les perspectives par secteurs**

Les perspectives de la population parisienne seront accompagnées de perspectives par secteurs. Ceux-ci, définis par l'APUR, au nombre de 5, regroupent plusieurs arrondissements. Le tableau 14 en donne la composition<sup>12</sup>.

**Tableau 14. Regroupement des arrondissements en secteurs**

Secteur	Arrondissements	Population 1999
A	1, 2 - 8-,9	131 621
B	3, 4, 5, 6, 7	225 635
C	12, 13	308 239
D	14, 15, 16, 17	681 244
E	10, 11 – 18, 19,20	779 112
Paris	1 – 20	2 125 851

Ces projections par secteur ne seront pas des projections autonomes, mais résulteront de la projection globale. En effet, de même que la somme des effectifs - totaux et par âge et sexe - issus des projections départementales d'une région ne correspond pas aux

---

<sup>12</sup> Les statistiques par arrondissements en annexe sont également regroupées selon ces secteurs.

effectifs de la projection régionale, la somme des effectifs des projections des 5 secteurs retenus ne peut pas correspondre aux effectifs de la projection de Paris<sup>13</sup>. Or, dans le cas présent, il faut que les résultats par secteur soient en cohérence avec les résultats globaux. C'est pourquoi, ces résultats globaux seront ventilés par secteur, en tenant compte des caractéristiques propres de ces entités, en particulier de l'évolution des résidences principales et de celle de la taille des ménages.

---

<sup>13</sup> Les résultats ne pourraient être identiques que si les projections décrivaient exactement l'avenir. Or les démographes, comme tous ceux qui essaient d'anticiper les évolutions futures, ne sont pas des devins.





## VIII. ELEMENTS DE PERSPECTIVE

### Evolution future de la population hors ménage

Après avoir diminué sensiblement entre 1954 et 1975 (*supra*), à l'instar de la population des ménages, l'effectif de la population hors ménage s'est à peu près stabilisé depuis lors, à environ 50 000. On maintiendra cet effectif global constant pour la projection. Même si cette population évoluait un peu à l'avenir cela n'aurait pas grande incidence sur la population totale, car son poids relatif est faible, 2 % en 1999, et le restera.

Cela étant, on constate que dans les deux dernières décennies (tableau 15) les populations de certaines collectivités ont augmenté, comme celles des maisons de retraite, que d'autres ont diminué, comme celles des hôpitaux de long séjour, et que d'autres encore ont peu varié, comme celles des foyers d'étudiants. On poursuivra ces évolutions, dans une certaine mesure, car comme ces populations présentent des structures par âge et sexes très différentes les unes des autres, leurs évolutions numériques contrastées modifient la structure par âge et sexe de l'ensemble de la population hors ménage. Pour la grande majorité de ces populations ces structures par sexe et âge seront considérées comme constantes (*supra*), Cependant, il conviendra néanmoins de faire vieillir la structure de la population des maisons de retraite, du fait de l'allongement de la vie et de la baisse de la morbidité.

**Tableau 15 - Paris. Effectifs des “ hors ménage ” en 1990 et en 1999**

	Foyers de travailleurs	Foyers d'étudiants	Maisons de retraite	Hospitalisation longue durée	Communautés religieuses	Centres d'hébergement	Autres collectivités	Population des habitations mobiles*	Autres cas**	Total
1982	13 732	10 900	3 564	2 936	4 668	2 900	6 080	476	3 740	48 996
1990	16 382	10 583	4 798	2 493	4 754	4 049	1 035	1 661	4 911	50 666
1999	14 535	11 132	5 959	1 816	4 256	5 274	1 096	997	2 980	48 045

\* Y compris marinières.  
\*\* Population des établissements (détenus ou étudiants/militaires n'ayant pas d'adresse personnelle.

## Evolution future des logements et des résidences principales

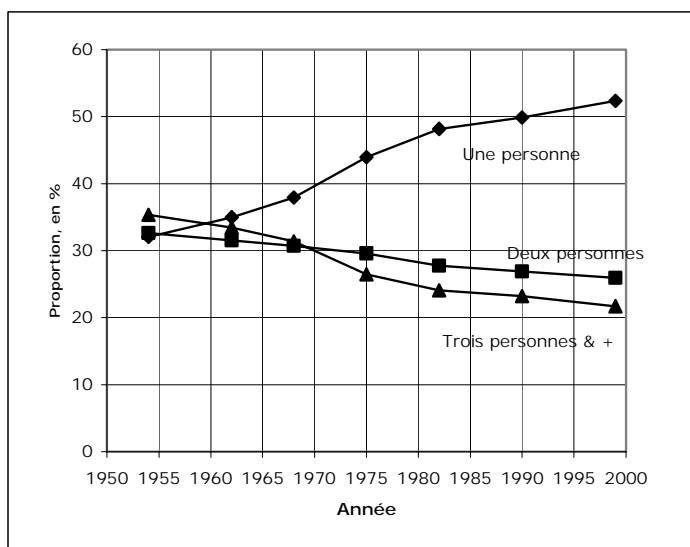
L'évolution du nombre de logements dans un futur proche peut être déduit des projets connus à ce jour, projets de logements ou d'urbanisme. Pour un horizon plus lointain, il faut avoir à l'esprit la saturation de l'espace parisien, qui laisse de moins en moins de possibilités d'accroissement du parc de logements, sauf remplacement d'une partie des immeubles actuels par des constructions plus élevées, politique qui semble abandonnée depuis un certain temps. A l'inverse, la disparition de logements par transformation en bureaux ou autres locaux d'activité ne devrait plus guère jouer et peut donc être négligée. En effet, ce phénomène, qui a fortement affecté les arrondissements centraux jusque vers 1975 ou 1982 semble moins virulent depuis cette époque et en tout cas plus contrôlé.

Quant à l'évolution des résidences principales, elle dépend également de celle des résidences secondaires et des logement vacants. La proportion de ces logements n'a pas varié entre 1990 et 1999 : 16 %, ce qui pourrait signifier que le phénomène de passage des résidences principales vers les autres catégories semble terminé. Cependant il y a sûrement lieu de prévoir également une hypothèse de poursuite de ce phénomène, car la facilitation des transports avec la province combinée à l'attraction de la Capitale peut fort bien amener une recrudescence de la part des logements occupés par les non résidents.

## Evolution future de la taille des ménages.

Il paraît assez probable que la taille moyenne des ménages va continuer à baisser, mais à quel rythme et jusqu'où ? Sûrement pas jusqu'au minimum théorique, égal à 1, car il y aura toujours, en plus de ménages d'une seule personne, des couples et des familles. On peut ici procéder de deux façons : poursuivre les courbes ou réfléchir aux facteurs d'évolution, les deux n'étant pas incompatibles. Si on regarde l'évolution passée des ménages d'une personne, de ceux de deux personnes et de ceux de trois personnes et plus (graphique 19), on a l'impression que l'évolution est loin d'être terminée. Que la part des premiers continuera à augmenter et la part des deux autres à diminuer.

**Graphique 19 - Paris. Evolution des proportions de ménages à une, deux et trois personnes et plus entre 1954 et 1999**



Quels sont les facteurs qui peuvent contribuer à la poursuite de ce mouvement de réduction de la taille des ménages ? Pour l'ensemble de la France, c'est surtout le vieillissement de la population, la baisse de la fécondité et l'augmentation de la solitude ayant fini de faire leurs effets. Mais cette explication ne vaut pas pour Paris. Ici, c'est le mouvement croisé de départ des familles vers le reste de l'agglomération et de concentration des personnes seules dans le centre - les unes et les autres trouvent leurs avantages dans ces localisations respectives- qui sera le phénomène déterminant de la réduction de la taille des ménages parisiens.

### **Evolution future de la population des ménages et de la population totale**

**L'évolution future de la population des ménages, comme son évolution passée, ne dépend guère de celle du mouvement naturel, mortalité et fécondité, mais de l'évolution des logements occupés à titre de résidence principale et de l'évolution du nombre de personnes par ménage. Ces deux facteurs, nombre de résidences principales et taille des ménages, conditionnent très fortement le mouvement migratoire. S'ils restent constants, l'effectif sera également constant. Mais le nombre moyen de personnes par ménage diminuera très probablement.**

Si c'est au rythme actuel, plus précisément celui de la période 1982-1999, égal à -0,22 %<sup>14</sup>, cela donne un nombre moyen de 1,79 personne en 2020, terme des perspectives qui seront réalisées. A nombre de résidences principales inchangé, soit 1 112 000, on obtiendrait alors en, 2020, une population des ménages de 1 999 000 personnes (1,79 \* 1 112 000) et une population totale de 2 047 000 personnes, si on lui ajoute le chiffre des hors ménage de 1999, 48 000, supposé rester constant, contre 2 076 000 et 2 126 000 respectivement en 1999.

A ce stade de l'étude il n'est pas possible de donner des indications sur l'évolution prévisible des logements et des résidences principales. On peut simplement noter que pour compenser cette baisse de la taille des ménages, qui se traduit par une diminution de 76 000 personnes, le nombre de résidences principales devrait augmenter de plus de 42 000 unités (76 000/1,79), soit de plus de 2 000 par an. Cette progression n'est pas évidente, si on se réfère au passé, où ce nombre de résidences n'a fait que diminuer, à l'exception de la période 1954 - 1962 et de la période récente, 1990 - 1999. Mais lors de cette dernière, cette augmentation n'a été que 1 750 par an.

L'évolution future de la structure par âge aura également peu à voir avec celle de la mortalité et de la fécondité. Cette structure a peu bougé entre 1990 et 1999. On a assisté durant cette période à une légère diminution du groupe des jeunes et de celui des personnes âgées au profit des groupes intermédiaires. Cette diminution des jeunes liée à la faible fécondité résultant de la forte proportion de personnes seules chez les adultes, pourrait se poursuivre avec l'augmentation de cette proportion. Quant à l'évolution des personnes âgées, elle est *a priori* assez difficile à anticiper, car elle résulte de deux facteurs qui jouent en sens inverse : un allongement de la vie, qui augmente la part de cette catégorie, et des départs plus nombreux au moment de la retraite, qui la diminuent.

---

<sup>14</sup> Dans la période intercensitaire la plus récente, 1990-1999, le nombre moyen de personnes par ménage a diminué de -0,29 % par an, soit davantage que dans la période précédente, celle de 1982-1990, -0,13 %. Il est impossible de dire si cette augmentation traduit un changement de tendance. C'est pourquoi on préfère retenir le taux de l'ensemble de cette période 1982-1990, soit -0,22 %.

Enfin, la répartition de la population par arrondissement changera moins que par le passé. D'une part, parce que dans les arrondissements centraux la transformation de logements pour d'autres activités semble terminée ou du moins maîtrisée. Et d'autre part, parce que les arrondissements périphériques ne pourront plus accueillir beaucoup de logements nouveaux.

## CONCLUSION

Si Paris était une ville isolée, sa population ne pourrait pas présenter les particularités de sexe, d'âge et de taille de ménage qui la caractérisent. Celles-ci ne sont possibles que parce cette population n'est qu'une partie d'un ensemble plus vaste, celui de la population de l'agglomération parisienne, laquelle se monte à 9,6 millions en 1999, voire celle de l'aire urbaine<sup>15</sup>, avec ses 11,2 millions. Dans cet ensemble il se produit des phénomènes de répartition spatiale qui conduisent à concentrer les petits ménages dans le centre c'est-à-dire à Paris, et les grands ménages, en périphérie, c'est-à-dire, en banlieue. Cette attirance des personnes seules et des couples vers le centre et des familles vers la périphérie est évidemment largement conditionnée par la taille des logements, petits à Paris, grands en banlieue et par leur prix. Cette sélection des petits ménages dans le centre de l'agglomération existe dans d'autres métropoles, en France ou ailleurs. Elle est cependant particulièrement accentuée à Paris, du fait que sa population, de 2,1 millions, ne représente qu'un peu plus du cinquième de celle de l'agglomération et moins du cinquième de celle de l'aire urbaine.

La décroissance de la population parisienne, qui n'a rien de naturelle, puisque la natalité y est bien supérieure à la mortalité, s'explique, de même, par cette inclusion de la population parisienne dans un ensemble plus vaste, capable d'absorber une grande partie des départs de Paris.

Pour lutter contre ce lent dépeuplement de Paris, à supposer que l'on décide de le faire, il existe *a priori* trois moyens d'action : augmenter le stock de logements, affecter une proportion plus grande de logements à la résidence principale, augmenter la taille des ménages. Ces trois moyens sont cependant difficiles à mettre en œuvre.

Augmenter le nombre de logements se heurte et se heurtera de plus en plus au manque de terrains encore disponibles. Affecter davantage de logements à la résidence principale suppose de lutter contre la transformation de ces résidences en résidences secondaires ou occasionnelles, ce qui ne va pas de soi dans une ville qui ne perd rien de sa centralité et de son attraction. Cela suppose aussi de lutter contre la vacance des logements. Or ces inoccupations semblent moins résulter de décisions volontaires que de la forte rotation des ménages. Enfin, augmenter la taille des ménages suppose que l'on puisse retenir davantage les familles à Paris, ce qui suppose, entre autres choses, des grands logements à des prix abordables.

Encore faut-il que les grands logements restent affectés aux familles et ne soient pas petit à petit occupés par des couples ou des personnes seules. A cet égard, l'évolution de la population des deux seuls arrondissements, le 13<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> qui ont connu une croissance entre 1954 et 1999 est instructive. Ces deux arrondissements sont ceux où, grâce à de nombreuses constructions, les résidences ont augmenté le plus durant cette période : de 29,6 % dans le 13<sup>ème</sup> et de 24,5 % dans le 19<sup>ème</sup>.

---

<sup>15</sup> Ensemble des communes autour de Paris dont une partie notable de la population travaille dans la Capitale ou ses alentours.

Du fait de ces constructions, le nombre moyen de logements par pièce a augmenté d'un quart dans chacun d'eux, permettant donc le logement de familles. Or l'augmentation de population n'a été que de 3,6 % dans le 13<sup>ème</sup>, contre 10,5 % dans le 19<sup>ème</sup>. Pourquoi ? Parce que la construction est plus ancienne dans le 13<sup>ème</sup> - elle date principalement de la période 1968-1975 - que dans le 19<sup>ème</sup> - où elle date de la période 1975-82. De ce fait, la substitution des petits ménages aux grands, dont il vient d'être question, a eu davantage le temps de s'y réaliser. Par ailleurs, le vieillissement des familles installées dans ces logements il y a vingt ans abouti tout naturellement à un desserrement des ménages du fait du départ des enfants de ces logements alors que leurs parents y restent. Faut-il rappeler, pour finir, que le maintien de familles est plus facile si les logements relèvent du locatif social, du fait de la vocation de ce secteur, que du privé, où les bailleurs ont souvent tendance à préférer avoir affaire à des adultes sans enfant.

## DOCUMENTS UTILISES

### Documents de l'INSEE

ROCHAS Jean-Edouard, 1994, *Rétrospective démographique de la France, Tome 1, Mouvement domicilié de la population depuis 1946. Rappel de la population depuis 1901*, INSEE, Résultats n° 337-338-339, Démographie-Société n° 36-37-38, octobre.  
*Recensement de la population de 1999, Tableaux références et analyses, Exploitation principale*, Paris, s.d., INSEE.  
*Recensement de la population de 1999, Evolutions démographiques 1982-1990-1999, Données définitives*, Paris, s.d., INSEE.

### Documents de l'APUR

APUR, 1996, *Les personnes âgées de plus de 60 ans à Paris : Effectifs, répartition géographique, caractéristiques sociales et démographiques, conditions de logement*, février.  
APUR, s. d., *Paris 1954 – 1990 : Données statistiques, Population, logement, emploi. Paris et arrondissements*.  
APUR, 2000, *Le recensement de 1999 à Paris : Les résultats du dénombrement, Population et logements*, janvier.  
APUR, 2000, *Les conditions de logement des Parisiens : Présentation et commentaire des résultats de l'enquête logement 1996 de l'Insee*, juin.  
APUR, 2001, *Eléments de diagnostic pour la préparation du nouveau programme local de l'habitat*, mai.  
ESPONDA Marc, 1992, *La structure par âge de la population parisienne : Réflexions sur les perspectives 1990-2014*, APUR, septembre.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRUTEL C., 2001, “ Projections de population à l’horizon 2050 : un vieillissement inéluctable, *Insee-Première*, n° 762, mars.
- DESCOURS L. et F. POINAT, 1993, *Modèle de projection démographique OMPHALE*, Insee-Méthodes.
- LAROCHE N., 2001, “ L’Ile-de-France pourrait dépasser 12 millions d’habitants en 2030 ”, *l’Ile-de-France à la page* (Insee), n° 201, septembre.
- OMALEK L., 2001, “ Projections régionales de population pour 2030 : l’impact des migrations, *Insee-Première*, n° 805, septembre.



## ANNEXES : STATISTIQUES PAR ARRONDISSEMENT ET SECTEUR

### Annexe 1 – Paris. Population totale des arrondissements et des secteurs

**Tableau A1.1 - Evolution de la population totale des arrondissements  
entre 1954 et 1999**

Arrondissement	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1 <sup>er</sup>	38 849	36 622	32 343	22 350	19 000	18 365	16 895
2 <sup>ème</sup>	43 701	40 959	35 593	26 225	21 368	20 742	19 640
3 <sup>ème</sup>	65 004	62 904	56 190	42 265	35 632	35 102	34 232
4 <sup>ème</sup>	66 652	61 841	53 983	40 995	33 880	32 240	30 671
5 <sup>ème</sup>	106 773	96 172	83 071	67 500	62 128	61 260	58 841
6 <sup>ème</sup>	88 110	80 320	70 765	56 135	49 184	47 942	44 903
7 <sup>ème</sup>	104 567	99 403	87 214	73 935	67 204	62 998	56 988
8 <sup>ème</sup>	80 554	74 955	67 454	53 595	45 800	40 816	39 303
9 <sup>ème</sup>	101 930	94 182	84 892	70 180	64 560	57 598	55 783
10 <sup>ème</sup>	129 244	124 569	113 734	93 325	86 940	90 103	89 685
11 <sup>ème</sup>	200 625	193 775	179 613	158 540	145 776	153 569	149 166
12 <sup>ème</sup>	158 409	161 760	156 176	140 565	139 144	130 274	136 662
13 <sup>ème</sup>	165 616	167 647	158 524	163 735	170 320	171 269	171 577
14 <sup>ème</sup>	181 458	178 769	166 985	149 495	139 788	136 594	132 822
15 <sup>ème</sup>	249 795	251 765	242 506	230 835	225 628	224 205	225 467
16 <sup>ème</sup>	213 740	228 587	214 203	193 745	178 696	169 983	161 817
17 <sup>ème</sup>	232 395	228 302	210 196	185 410	168 600	161 983	161 138
18 <sup>ème</sup>	266 674	256 561	236 735	209 000	187 760	187 744	184 581
19 <sup>ème</sup>	154 797	160 059	147 332	143 660	163 356	165 132	172 587
20 <sup>ème</sup>	199 880	199 659	189 125	175 455	171 888	184 410	183 093
Paris	2 848 773	2 798 811	2 586 634	2 296 945	2 176 652	2 152 329	2 125 851

**Tableau A1.2 - Evolution de la population totale des secteurs  
entre 1954 et 1999**

Secteur	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1-2-8-9	265 034	246 718	220 282	172 350	150 728	137 521	131 621
3-4-5-6-7	431 106	400 640	351 223	280 830	248 028	239 542	225 635
12-13	324 025	329 407	314 700	304 300	309 464	301 543	308 239
14-15-16-17	877 388	887 423	833 890	759 485	712 712	692 765	681 244
10-11-18-19-20	951 220	934 623	866 539	779 980	755 720	780 958	779 112
Paris	2 848 773	2 798 811	2 586 634	2 296 945	2 176 652	2 152 329	2 125 851

**Tableau A1.3 - Variation relative (en %) de la population totale des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle moyenne	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1 <sup>er</sup>	-56,5	-1,83	-0,74	-1,54	-5,14	-2,29	-0,42	-0,92
2 <sup>ème</sup>	-55,1	-1,76	-0,81	-1,74	-4,27	-2,88	-0,37	-0,60
3 <sup>ème</sup>	-47,3	-1,41	-0,41	-1,40	-3,99	-2,41	-0,19	-0,28
4 <sup>ème</sup>	-54,0	-1,71	-0,93	-1,68	-3,86	-2,69	-0,62	-0,55
5 <sup>ème</sup>	-44,9	-1,32	-1,30	-1,81	-2,92	-1,18	-0,18	-0,45
6 <sup>ème</sup>	-49,0	-1,49	-1,15	-1,57	-3,25	-1,87	-0,32	-0,72
7 <sup>ème</sup>	-45,5	-1,34	-0,63	-1,62	-2,33	-1,35	-0,80	-1,11
8 <sup>ème</sup>	-51,2	-1,58	-0,90	-1,31	-3,23	-2,22	-1,43	-0,42
9 <sup>ème</sup>	-45,3	-1,33	-0,98	-1,29	-2,68	-1,19	-1,42	-0,36
10 <sup>ème</sup>	-30,6	-0,81	-0,46	-1,13	-2,79	-1,01	0,45	-0,05
11 <sup>ème</sup>	-25,6	-0,66	-0,43	-0,94	-1,77	-1,19	0,65	-0,32
12 <sup>ème</sup>	-13,7	-0,33	0,26	-0,44	-1,49	-0,15	-0,82	0,53
13 <sup>ème</sup>	3,6	0,08	0,15	-0,70	0,46	0,56	0,07	0,02
14 <sup>ème</sup>	-26,8	-0,69	-0,19	-0,85	-1,57	-0,95	-0,29	-0,31
15 <sup>ème</sup>	-9,7	-0,23	0,10	-0,47	-0,70	-0,33	-0,08	0,06
16 <sup>ème</sup>	-24,3	-0,62	0,84	-0,81	-1,42	-1,15	-0,62	-0,55
17 <sup>ème</sup>	-30,7	-0,81	-0,22	-1,03	-1,78	-1,35	-0,50	-0,06
18 <sup>ème</sup>	-30,8	-0,81	-0,48	-1,00	-1,76	-1,52	0,00	-0,19
19 <sup>ème</sup>	11,5	0,24	0,42	-1,03	-0,36	1,85	0,14	0,49
20 <sup>ème</sup>	-8,4	-0,19	-0,01	-0,68	-1,07	-0,29	0,88	-0,08
Paris	-25,4	-0,65	-0,22	-0,98	-1,68	-0,77	-0,14	-0,14

**Tableau A1.4 - Variation relative (en %) de la population totale des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1-2-8-9	-50,3	-1,54	-0,89	-1,41	-3,44	-1,90	-1,14	-0,49
3-45-6-7	-47,7	-1,43	-0,91	-1,63	-3,14	-1,76	-0,43	-0,66
12-13	-4,9	-0,11	0,21	-0,57	-0,48	0,24	-0,32	0,24
14-15-16-17	-22,4	-0,56	0,14	-0,77	-1,33	-0,90	-0,35	-0,19
10-11-18-19-20	-18,1	-0,44	-0,22	-0,94	-1,49	-0,45	0,41	-0,03
Paris	-25,4	-0,65	-0,22	-0,98	-1,68	-0,77	-0,14	-0,14

## Annexe 2 – Paris. Population des ménages des arrondissements et des secteurs

**Tableau A2.1 - Evolution de la population des ménages des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1 <sup>er</sup>	38 616	36 216	31 905	22 200	18 852	18 010	16 787
2 <sup>ème</sup>	43 530	40 648	34 869	25 980	21 288	20 568	19 530
3 <sup>ème</sup>	64 783	62 574	56 130	42 070	35 488	34 944	33 929
4 <sup>ème</sup>	65 494	61 058	52 916	40 325	33 140	31 585	30 125
5 <sup>ème</sup>	102 445	93 027	80 107	64 345	59 572	58 742	56 686
6 <sup>ème</sup>	83 426	76 445	67 183	53 690	47 060	45 897	42 949
7 <sup>ème</sup>	101 164	96 489	84 450	71 835	65 468	61 454	55 533
8 <sup>ème</sup>	78 858	73 035	66 108	52 705	45 180	40 237	38 727
9 <sup>ème</sup>	101 046	92 880	83 951	69 880	64 068	57 248	55 417
10 <sup>ème</sup>	127 176	122 529	112 051	91 930	85 964	89 029	88 795
11 <sup>ème</sup>	199 358	191 305	176 286	156 300	143 856	151 430	147 056
12 <sup>ème</sup>	151 812	158 092	151 973	136 940	135 980	127 245	132 936
13 <sup>ème</sup>	160 030	161 399	153 011	157 325	163 596	163 676	164 402
14 <sup>ème</sup>	170 168	165 278	153 797	138 435	128 564	125 780	123 016
15 <sup>ème</sup>	239 774	247 158	237 439	226 520	220 520	219 441	221 228
16 <sup>ème</sup>	208 559	219 977	210 036	190 520	175 860	167 186	159 283
17 <sup>ème</sup>	230 041	226 128	208 153	183 540	167 212	160 358	159 404
18 <sup>ème</sup>	264 434	253 566	234 288	207 015	186 068	185 798	182 295
19 <sup>ème</sup>	153 630	157 458	143 743	141 280	160 756	162 411	169 931
20 <sup>ème</sup>	198 030	197 063	186 675	172 970	169 164	180 624	179 777
Paris	2 782 374	2 732 325	2 525 071	2 245 805	2 127 656	2 101 663	2 077 806

**Tableau A2.2 - Evolution de la population des ménages des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1-2-8-9	262 050	242 779	216 833	170 765	149 388	136 063	130 461
3-4-5-6-7	417 312	389 593	340 786	272 265	240 728	232 622	219 222
12-13	311 842	319 491	304 984	294 265	299 576	290 921	297 338
14-15-16-17	848 542	858 541	809 425	739 015	692 156	672 765	662 931
10-11-18-19-20	942 628	921 921	853 043	769 495	745 808	769 292	767 854
Paris	2 782 374	2 732 325	2 525 071	2 245 805	2 127 656	2 101 663	2 077 806

**Tableau A2.3 - Variation relative (en %) de la population des ménages des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement.	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle moyenne	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1 <sup>er</sup>	-56,53	-1,83	-0,80	-1,57	-5,05	-2,31	-0,57	-0,78
2 <sup>ème</sup>	-55,13	-1,77	-0,85	-1,90	-4,12	-2,81	-0,43	-0,57
3 <sup>ème</sup>	-47,63	-1,43	-0,43	-1,35	-4,04	-2,40	-0,19	-0,33
4 <sup>ème</sup>	-54,00	-1,71	-0,87	-1,77	-3,81	-2,76	-0,60	-0,52
5 <sup>ème</sup>	-44,67	-1,31	-1,20	-1,85	-3,08	-1,10	-0,18	-0,40
6 <sup>ème</sup>	-48,52	-1,46	-1,09	-1,60	-3,15	-1,87	-0,31	-0,73
7 <sup>ème</sup>	-45,11	-1,32	-0,59	-1,65	-2,28	-1,32	-0,79	-1,12
8 <sup>ème</sup>	-50,89	-1,57	-0,95	-1,24	-3,19	-2,18	-1,44	-0,42
9 <sup>ème</sup>	-45,16	-1,33	-1,05	-1,26	-2,59	-1,23	-1,40	-0,36
10 <sup>ème</sup>	-30,18	-0,8	-0,46	-1,11	-2,79	-0,95	0,44	-0,03
11 <sup>ème</sup>	-26,24	-0,67	-0,51	-1,02	-1,70	-1,18	0,64	-0,33
12 <sup>ème</sup>	-12,43	-0,29	0,51	-0,49	-1,48	-0,10	-0,83	0,49
13 <sup>ème</sup>	2,73	0,06	0,11	-0,66	0,40	0,56	0,01	0,05
14 <sup>ème</sup>	-27,71	-0,72	-0,36	-0,90	-1,49	-1,05	-0,27	-0,25
15 <sup>ème</sup>	-7,73	-0,18	0,38	-0,50	-0,67	-0,38	-0,06	0,09
16 <sup>ème</sup>	-23,63	-0,6	0,67	-0,58	-1,38	-1,14	-0,63	-0,54
17 <sup>ème</sup>	-30,71	-0,81	-0,21	-1,03	-1,78	-1,32	-0,52	-0,07
18 <sup>ème</sup>	-31,06	-0,82	-0,52	-0,98	-1,75	-1,51	-0,02	-0,21
19 <sup>ème</sup>	10,61	0,22	0,31	-1,13	-0,25	1,86	0,13	0,50
20 <sup>ème</sup>	-9,22	-0,21	-0,06	-0,67	-1,08	-0,32	0,82	-0,05
Paris	-25,32	-0,65	-0,23	-0,98	-1,66	-0,77	-0,15	-0,13

**Tableau A2.4 - Variation relative (en %) de la population des ménages des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1-2-8-9	-50,2	-1,54	-0,95	-1,40	-3,35	-1,89	-1,16	-0,47
3-4-5-6-7	-47,5	-1,42	-0,86	-1,66	-3,16	-1,74	-0,43	-0,66
12-13	-4,7	-0,11	0,30	-0,58	-0,51	0,26	-0,37	0,24
14-15-16-17	-21,9	-0,55	0,15	-0,73	-1,29	-0,93	-0,35	-0,16
10-11-18-19-20	-18,5	-0,45	-0,28	-0,97	-1,46	-0,45	0,39	-0,02
Paris	-25,3	-0,65	-0,23	-0,98	-1,66	-0,77	-0,15	-0,13

### Annexe 3 – Paris. Nombre de logements des arrondissements et des secteurs

**Tableau A3.1 - Evolution du nombre de logements des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1 <sup>er</sup>	18 015	17 511	16 658	13 245	12 672	13 812	13 687
2 <sup>ème</sup>	21 176	20 217	17 982	15 495	14 244	16 191	15 584
3 <sup>ème</sup>	29 692	29 296	28 058	24 625	23 512	24 933	25 677
4 <sup>ème</sup>	29 279	28 136	26 243	23 915	22 260	23 690	22 712
5 <sup>ème</sup>	47 159	44 838	41 236	38 090	39 704	40 735	40 494
6 <sup>ème</sup>	36 390	34 685	33 197	31 535	31 400	35 881	35 881
7 <sup>ème</sup>	40 494	41 193	39 511	38 470	38 824	39 833	37 859
8 <sup>ème</sup>	31 686	31 555	30 043	28 060	26 324	24 914	24 381
9 <sup>ème</sup>	46 060	44 487	42 265	39 700	39 804	36 878	37 973
10 <sup>ème</sup>	57 870	56 937	54 711	51 480	52 480	54 905	56 856
11 <sup>ème</sup>	91 367	90 973	88 626	91 165	92 228	95 492	97 626
12 <sup>ème</sup>	65 525	69 817	71 416	74 590	79 612	78 443	82 153
13 <sup>ème</sup>	66 199	68 823	70 281	80 615	90 792	92 528	96 356
14 <sup>ème</sup>	72 980	74 781	69 703	76 725	76 768	77 796	79 545
15 <sup>ème</sup>	104 974	114 331	118 839	125 880	135 408	140 035	144 609
16 <sup>ème</sup>	77 607	89 376	93 768	99 525	102 148	104 239	101 594
17 <sup>ème</sup>	100 835	103 447	102 590	101 550	101 376	101 691	102 859
18 <sup>ème</sup>	119 904	120 683	118 733	120 110	122 288	119 298	118 773
19 <sup>ème</sup>	64 508	67 419	66 081	71 720	83 232	83 547	89 401
20 <sup>ème</sup>	84 285	86 256	84 919	91 165	94 248	99 490	101 912
Paris	1 206 005	1 234 761	1 214 860	1 237 660	1 279 324	1 304 331	1 325 932

**Tableau A3.2 - Evolution du nombre de logements des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1-2-8-9	116 937	113 770	106 948	96 500	93 044	91 795	91 625
3-4-5-6-7	183 014	178 148	168 245	156 635	155 700	165 072	162 623
12-13	131 724	138 640	141 697	155 205	170 404	170 971	178 509
14-15-16-17	356 396	381 935	384 900	403 680	415 700	423 761	428 607
10-11-18-19-20	417 934	422 268	413 070	425 640	444 476	452 732	464 568
Paris	1 206 005	1 234 761	1 214 860	1 237 660	1 279 324	1 304 331	1 325 932

**Tableau A3.3 - Variation relative (en %) du nombre de logements des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle moyenne	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1 <sup>er</sup>	-24,0	-0,61	-0,35	-0,62	-3,22	-0,63	1,08	-0,10
2 <sup>ème</sup>	-26,4	-0,68	-0,58	-1,45	-2,10	-1,20	1,61	-0,42
3 <sup>ème</sup>	-13,5	-0,32	-0,17	-0,54	-1,85	-0,66	0,74	0,33
4 <sup>ème</sup>	-22,4	-0,56	-0,50	-0,87	-1,32	-1,02	0,78	-0,47
5 <sup>ème</sup>	-14,1	-0,34	-0,63	-1,04	-1,13	0,59	0,32	-0,07
6 <sup>ème</sup>	-1,4	-0,03	-0,60	-0,55	-0,73	-0,06	1,68	0,00
7 <sup>ème</sup>	-6,5	-0,15	0,21	-0,52	-0,38	0,13	0,32	-0,56
8 <sup>ème</sup>	-23,1	-0,58	-0,05	-0,61	-0,97	-0,91	-0,69	-0,24
9 <sup>ème</sup>	-17,6	-0,43	-0,43	-0,64	-0,89	0,04	-0,95	0,33
10 <sup>ème</sup>	-1,8	-0,04	-0,20	-0,50	-0,87	0,28	0,57	0,39
11 <sup>ème</sup>	6,9	0,15	-0,05	-0,33	0,40	0,17	0,44	0,25
12 <sup>ème</sup>	25,4	0,50	0,80	0,28	0,62	0,94	-0,18	0,51
13 <sup>ème</sup>	45,6	0,84	0,49	0,26	1,98	1,71	0,24	0,45
14 <sup>ème</sup>	9,0	0,19	0,31	-0,88	1,38	0,01	0,17	0,25
15 <sup>ème</sup>	37,8	0,71	1,07	0,48	0,83	1,05	0,42	0,36
16 <sup>ème</sup>	30,9	0,60	1,78	0,60	0,85	0,37	0,25	-0,29
17 <sup>ème</sup>	2,0	0,04	0,32	-0,10	-0,15	-0,02	0,04	0,13
18 <sup>ème</sup>	-0,9	-0,02	0,08	-0,20	0,16	0,26	-0,31	-0,05
19 <sup>ème</sup>	38,6	0,73	0,55	-0,25	1,18	2,15	0,05	0,76
20 <sup>ème</sup>	20,9	0,42	0,29	-0,20	1,02	0,48	0,68	0,27
Paris	9,9	0,21	0,29	-0,20	0,27	0,47	0,24	0,18

**Tableau A3.4 - Variation relative (en %) du nombre de logements des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1-2-8-9	-21,6	-0,54	-0,34	-0,77	-1,46	-0,52	-0,17	-0,02
3-4-5-6-7	-11,1	-0,26	-0,34	-0,71	-1,02	-0,09	0,73	-0,17
12-13	35,5	0,68	0,64	0,27	1,31	1,34	0,04	0,48
14-15-16-17	20,3	0,41	0,87	0,10	0,68	0,42	0,24	0,13
10-11-18-19-20	11,2	0,24	0,13	-0,27	0,43	0,62	0,23	0,29
Paris	9,9	0,21	0,29	-0,20	0,27	0,47	0,24	0,18

**Annexe 4 – Paris. Nombre de résidences principales des arrondissements et des secteurs**

**Tableau A4.1 - Evolution du nombre résidences principales des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1 <sup>er</sup>	17 662	17 095	15 645	11 840	10 280	10 227	9 890
2 <sup>ème</sup>	20 807	19 773	17 136	13 850	12 084	11 710	11 461
3 <sup>ème</sup>	29 207	28 415	26 309	21 610	19 484	19 592	19 355
4 <sup>ème</sup>	28 665	27 276	24 442	20 675	18 408	17 706	18 105
5 <sup>ème</sup>	46 339	43 300	38 678	34 200	33 128	33 337	33 145
6 <sup>ème</sup>	35 744	33 839	30 892	27 210	25 044	25 335	24 587
7 <sup>ème</sup>	39 390	39 609	37 141	34 690	33 688	31 977	30 150
8 <sup>ème</sup>	31 260	30 025	28 431	24 575	22 580	19 891	19 475
9 <sup>ème</sup>	45 310	43 063	40 039	36 300	34 688	30 481	30 508
10 <sup>ème</sup>	56 807	55 371	52 019	46 365	45 000	45 740	46 769
11 <sup>ème</sup>	89 911	88 123	83 229	79 425	76 308	81 930	82 809
12 <sup>ème</sup>	64 330	67 474	67 403	67 080	71 204	67 984	72 068
13 <sup>ème</sup>	65 264	66 636	65 571	73 075	78 796	80 854	84 601
14 <sup>ème</sup>	71 769	72 523	65 360	69 300	68 348	67 385	68 056
15 <sup>ème</sup>	103 253	109 728	111 407	114 345	117 568	119 957	123 045
16 <sup>ème</sup>	75 877	84 211	86 431	88 740	87 316	84 527	82 270
17 <sup>ème</sup>	98 800	99 230	95 134	92 875	88 344	84 251	85 980
18 <sup>ème</sup>	118 050	116 565	111 936	106 115	98 680	99 049	99 773
19 <sup>ème</sup>	63 565	65 762	62 062	64 795	73 168	74 820	79 162
20 <sup>ème</sup>	83 339	83 719	80 966	82 055	83 336	88 355	90 512
Paris	1 185 349	1 191 737	1 140 231	1 109 120	1 097 452	1 095 108	1 111 721

**Tableau A4.2 - Evolution du nombre de résidences principales des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1-2-8-9	115 039	109 956	101 251	86 565	79 632	72 309	71 334
3-4-5-6-7	179 345	172 439	157 462	138 385	129 752	127 947	125 342
12-13	129 594	134 110	132 974	140 155	150 000	148 838	156 669
14-15-16-17	349 699	365 692	358 332	365 260	361 576	356 120	359 351
10-11-18-19-20	411 672	409 540	390 212	378 755	376 492	389 894	399 025
Paris	1 185 349	1 191 737	1 140 231	1 109 120	1 097 452	1 095 108	1 111 721

**Tableau A4.3 - Variation relative (en %) du nombre de résidences principales des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle moyenne	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1 <sup>er</sup>	-44,0	-1,28	-0,41	-1,10	-3,90	-2,00	-0,06	-0,37
2 <sup>ème</sup>	-44,9	-1,32	-0,64	-1,77	-3,00	-1,93	-0,39	-0,24
3 <sup>ème</sup>	-33,7	-0,91	-0,34	-0,96	-2,77	-1,47	0,07	-0,14
4 <sup>ème</sup>	-36,8	-1,02	-0,62	-1,36	-2,36	-1,65	-0,48	0,25
5 <sup>ème</sup>	-28,5	-0,74	-0,84	-1,40	-1,74	-0,45	0,08	-0,06
6 <sup>ème</sup>	-31,2	-0,83	-0,68	-1,13	-1,80	-1,18	0,14	-0,33
7 <sup>ème</sup>	-23,5	-0,59	0,07	-0,80	-0,97	-0,42	-0,65	-0,65
8 <sup>ème</sup>	-37,7	-1,05	-0,50	-0,68	-2,06	-1,20	-1,57	-0,23
9 <sup>ème</sup>	-32,7	-0,88	-0,63	-0,91	-1,39	-0,65	-1,60	0,01
10 <sup>ème</sup>	-17,7	-0,43	-0,32	-0,78	-1,63	-0,43	0,20	0,25
11 <sup>ème</sup>	-7,9	-0,18	-0,25	-0,71	-0,67	-0,57	0,89	0,12
12 <sup>ème</sup>	12,0	0,25	0,60	-0,01	-0,07	0,86	-0,58	0,65
13 <sup>ème</sup>	29,6	0,58	0,26	-0,20	1,56	1,08	0,32	0,50
14 <sup>ème</sup>	-5,2	-0,12	0,13	-1,29	0,84	-0,20	-0,18	0,11
15 <sup>ème</sup>	19,2	0,39	0,76	0,19	0,37	0,40	0,25	0,28
16 <sup>ème</sup>	8,4	0,18	1,31	0,33	0,38	-0,23	-0,40	-0,30
17 <sup>ème</sup>	-13,0	-0,31	0,05	-0,53	-0,34	-0,71	-0,59	0,23
18 <sup>ème</sup>	-15,5	-0,37	-0,16	-0,51	-0,76	-1,03	0,05	0,08
19 <sup>ème</sup>	24,5	0,49	0,43	-0,72	0,62	1,75	0,28	0,63
20 <sup>ème</sup>	8,6	0,18	0,06	-0,42	0,19	0,22	0,73	0,27
Paris	-6,2	-0,14	0,07	-0,55	-0,39	-0,15	-0,03	0,17

**Tableau A4.4 - Variation relative (en %) du nombre de résidences principales des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1-2-8-9	-38,0	-1,06	-0,56	-1,03	-2,21	-1,19	-1,20	-0,15
3-4-5-6-7	-30,1	-0,79	-0,49	-1,13	-1,83	-0,92	-0,17	-0,23
12-13	20,9	0,42	0,43	-0,11	0,75	0,97	-0,10	0,57
14-15-16-17	2,8	0,06	0,56	-0,25	0,27	-0,14	-0,19	0,10
10-11-18-19-20	-3,1	-0,07	-0,06	-0,60	-0,42	-0,09	0,44	0,26
Paris	-6,2	-0,14	0,07	-0,55	-0,39	-0,15	-0,03	0,17



**Annexe 5 – Paris. Nombre moyen de personnes par ménage des arrondissements et des secteurs**

**Tableau A5.1 - Evolution du nombre moyen de personnes par ménage des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1 <sup>er</sup>	2,19	2,12	2,04	1,88	1,83	1,76	1,70
2 <sup>ème</sup>	2,09	2,06	2,03	1,88	1,76	1,76	1,70
3 <sup>ème</sup>	2,22	2,20	2,13	1,95	1,82	1,78	1,75
4 <sup>ème</sup>	2,28	2,24	2,16	1,95	1,80	1,78	1,66
5 <sup>ème</sup>	2,21	2,15	2,07	1,88	1,80	1,76	1,71
6 <sup>ème</sup>	2,33	2,26	2,17	1,97	1,88	1,81	1,75
7 <sup>ème</sup>	2,57	2,44	2,27	2,07	1,94	1,92	1,84
8 <sup>ème</sup>	2,52	2,43	2,33	2,14	2,00	2,02	1,99
9 <sup>ème</sup>	2,23	2,16	2,10	1,93	1,85	1,88	1,82
10 <sup>ème</sup>	2,24	2,21	2,15	1,98	1,91	1,95	1,90
11 <sup>ème</sup>	2,22	2,17	2,12	1,97	1,89	1,85	1,78
12 <sup>ème</sup>	2,36	2,34	2,25	2,04	1,91	1,87	1,84
13 <sup>ème</sup>	2,45	2,42	2,33	2,15	2,08	2,02	1,94
14 <sup>ème</sup>	2,37	2,28	2,35	2,00	1,88	1,87	1,81
15 <sup>ème</sup>	2,32	2,25	2,13	1,98	1,88	1,83	1,80
16 <sup>ème</sup>	2,75	2,61	2,43	2,15	2,01	1,98	1,94
17 <sup>ème</sup>	2,33	2,28	2,19	1,98	1,89	1,90	1,85
18 <sup>ème</sup>	2,24	2,18	2,09	1,95	1,89	1,88	1,83
19 <sup>ème</sup>	2,42	2,39	2,32	2,18	2,20	2,17	2,15
20 <sup>ème</sup>	2,38	2,35	2,31	2,11	2,03	2,04	1,99
Paris	2,35	2,29	2,21	2,02	1,94	1,92	1,87

**Tableau A5.2 - Evolution du nombre moyen de personnes par ménage des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1-2-8-9	2,28	2,21	2,14	1,97	1,88	1,88	1,83
3-4-5-6-7	2,33	2,26	2,16	1,97	1,86	1,82	1,75
12-13	2,41	2,38	2,29	2,10	2,00	1,95	1,90
14-15-16-17	2,43	2,35	2,26	2,02	1,91	1,89	1,84
10-11-18-19-20	2,29	2,25	2,19	2,03	1,98	1,97	1,92
Paris	2,35	2,29	2,21	2,02	1,94	1,92	1,87

**Tableau A5.3 - Variation relative (en %) du nombre moyen de personnes par ménage des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle moyenne	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1 <sup>er</sup>	-22,4	-0,56	-0,39	-0,48	-1,19	-0,32	-0,51	-0,41
2 <sup>ème</sup>	-18,5	-0,45	-0,22	-0,13	-1,16	-0,89	-0,04	-0,34
3 <sup>ème</sup>	-21,0	-0,52	-0,09	-0,40	-1,30	-0,95	-0,26	-0,19
4 <sup>ème</sup>	-27,2	-0,70	-0,26	-0,42	-1,48	-1,14	-0,11	-0,77
5 <sup>ème</sup>	-22,6	-0,57	-0,36	-0,46	-1,36	-0,64	-0,25	-0,33
6 <sup>ème</sup>	-25,2	-0,64	-0,41	-0,47	-1,38	-0,70	-0,46	-0,40
7 <sup>ème</sup>	-28,3	-0,74	-0,66	-0,86	-1,33	-0,90	-0,14	-0,47
8 <sup>ème</sup>	-21,2	-0,53	-0,45	-0,56	-1,15	-0,99	0,14	-0,19
9 <sup>ème</sup>	-18,5	-0,45	-0,42	-0,35	-1,21	-0,59	0,21	-0,37
10 <sup>ème</sup>	-15,2	-0,37	-0,15	-0,34	-1,18	-0,53	0,23	-0,28
11 <sup>ème</sup>	-19,9	-0,49	-0,26	-0,31	-1,05	-0,61	-0,25	-0,44
12 <sup>ème</sup>	-21,8	-0,55	-0,09	-0,48	-1,41	-0,95	-0,25	-0,16
13 <sup>ème</sup>	-20,7	-0,52	-0,15	-0,46	-1,14	-0,52	-0,32	-0,45
14 <sup>ème</sup>	-23,8	-0,60	-0,49	0,40	-2,31	-0,86	-0,10	-0,36
15 <sup>ème</sup>	-22,6	-0,57	-0,38	-0,69	-1,04	-0,78	-0,31	-0,19
16 <sup>ème</sup>	-29,6	-0,78	-0,63	-0,90	-1,75	-0,91	-0,23	-0,24
17 <sup>ème</sup>	-20,4	-0,51	-0,27	-0,51	-1,44	-0,61	0,07	-0,29
18 <sup>ème</sup>	-18,4	-0,45	-0,37	-0,48	-1,00	-0,49	-0,06	-0,29
19 <sup>ème</sup>	-11,2	-0,26	-0,12	-0,41	-0,86	0,11	-0,15	-0,12
20 <sup>ème</sup>	-16,4	-0,40	-0,12	-0,26	-1,27	-0,54	0,09	-0,32
Paris	-20,4	-0,51	-0,29	-0,43	-1,27	-0,62	-0,13	-0,29

**Tableau A5.4 - Variation relative (en %) du nombre moyen de personnes par ménage des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1-2-8-9	-19,7	-0,49	-0,39	-0,38	-1,17	-0,72	0,04	-0,32
3-4-5-6-7	-24,8	-0,63	-0,37	-0,54	-1,35	-0,83	-0,25	-0,43
12-13	-21,1	-0,53	-0,13	-0,47	-1,25	-0,71	-0,27	-0,33
14-15-16-17	-24,0	-0,61	-0,41	-0,48	-1,56	-0,79	-0,16	-0,26
10-11-18-19-20	-16,0	-0,39	-0,21	-0,37	-1,04	-0,36	-0,05	-0,28
Paris	-20,4	-0,51	-0,29	-0,43	-1,27	-0,62	-0,13	-0,29

**Annexe 6 – Paris. Nombre moyen de pièces des résidences principales des arrondissements et secteurs**

**Tableau A6.1 - Evolution du nombre moyen de pièces des résidences principales des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1 <sup>er</sup>	2,14	2,06	2,13	2,27	2,39	2,39	2,42
2 <sup>ème</sup>	1,86	1,80	1,90	2,07	2,03	2,10	2,17
3 <sup>ème</sup>	2,03	1,99	2,03	2,21	2,22	2,30	2,36
4 <sup>ème</sup>	2,09	2,08	2,18	2,34	2,38	2,43	2,43
5 <sup>ème</sup>	2,11	2,12	2,23	2,37	2,40	2,42	2,45
6 <sup>ème</sup>	2,50	2,48	2,59	2,69	2,75	2,72	2,71
7 <sup>ème</sup>	2,80	2,81	2,87	2,91	2,93	2,92	2,90
8 <sup>ème</sup>	2,89	2,89	2,93	2,97	2,97	2,97	2,95
9 <sup>ème</sup>	2,36	2,31	2,39	2,45	2,50	2,58	2,63
10 <sup>ème</sup>	2,12	2,11	2,15	2,25	2,30	2,34	2,39
11 <sup>ème</sup>	1,96	1,95	2,01	2,14	2,18	2,21	2,27
12 <sup>ème</sup>	2,14	2,20	2,27	2,36	2,38	2,45	2,52
13 <sup>ème</sup>	2,03	2,08	2,20	2,37	2,43	2,51	2,55
14 <sup>ème</sup>	2,21	2,22	2,31	2,37	2,44	2,50	2,55
15 <sup>ème</sup>	2,14	2,18	2,25	2,37	2,40	2,44	2,50
16 <sup>ème</sup>	3,15	3,16	3,13	3,05	3,02	2,98	2,96
17 <sup>ème</sup>	2,41	2,44	2,51	2,53	2,58	2,61	2,60
18 <sup>ème</sup>	1,98	1,99	2,04	2,12	2,18	2,22	2,27
19 <sup>ème</sup>	2,02	2,01	2,14	2,33	2,42	2,49	2,57
20 <sup>ème</sup>	1,97	2,00	2,09	2,24	2,29	2,38	2,45
Paris	2,23	2,24	2,29	2,37	2,44	2,49	2,53

**Tableau A6.2 - Evolution du nombre moyen de pièces des résidences principales des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
1-2-8-9	2,38	2,34	2,42	2,51	2,55	2,58	2,61
3-4-5-6-7	2,32	2,32	2,41	2,54	2,58	2,59	2,59
12-13	2,08	2,14	2,24	2,37	2,41	2,48	2,54
14-15-16-17	2,45	2,48	2,54	2,58	2,60	2,62	2,64
10-11-18-19-20	2,00	2,00	2,07	2,20	2,27	2,32	2,38
Paris	2,23	2,24	2,29	2,37	2,44	2,49	2,53

**Tableau A6.3 - Variation relative (en %) du nombre moyen de pièces des résidences principales des arrondissements entre 1954 et 1999**

Arrondissement	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle moyenne	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1 <sup>er</sup>	13,1	0,27	-0,48	0,42	0,91	0,74	0,00	0,14
2 <sup>ème</sup>	16,5	0,34	-0,41	0,68	1,23	-0,28	0,42	0,35
3 <sup>ème</sup>	16,4	0,34	-0,25	0,25	1,22	0,06	0,44	0,30
4 <sup>ème</sup>	16,2	0,33	-0,06	0,59	1,02	0,24	0,26	-0,01
5 <sup>ème</sup>	16,2	0,33	0,06	0,63	0,87	0,18	0,10	0,14
6 <sup>ème</sup>	8,6	0,18	-0,10	0,54	0,54	0,32	-0,14	-0,02
7 <sup>ème</sup>	3,5	0,08	0,04	0,26	0,20	0,10	-0,04	-0,08
8 <sup>ème</sup>	2,2	0,05	0,00	0,17	0,19	0,00	0,00	-0,06
9 <sup>ème</sup>	11,3	0,24	-0,27	0,43	0,35	0,29	0,39	0,20
10 <sup>ème</sup>	12,8	0,27	-0,06	0,24	0,65	0,31	0,22	0,24
11 <sup>ème</sup>	16,0	0,33	-0,06	0,38	0,90	0,26	0,17	0,32
12 <sup>ème</sup>	17,7	0,36	0,35	0,39	0,56	0,12	0,36	0,31
13 <sup>ème</sup>	25,9	0,51	0,30	0,70	1,07	0,36	0,41	0,20
14 <sup>ème</sup>	15,5	0,32	0,06	0,50	0,37	0,42	0,30	0,23
15 <sup>ème</sup>	16,7	0,34	0,23	0,40	0,75	0,18	0,21	0,26
16 <sup>ème</sup>	-5,9	-0,13	0,04	-0,12	-0,37	-0,14	-0,17	-0,06
17 <sup>ème</sup>	7,9	0,17	0,15	0,35	0,11	0,28	0,14	-0,04
18 <sup>ème</sup>	14,5	0,30	0,06	0,31	0,55	0,40	0,23	0,23
19 <sup>ème</sup>	27,0	0,53	-0,06	0,79	1,22	0,54	0,36	0,33
20 <sup>ème</sup>	24,3	0,48	0,19	0,55	1,00	0,32	0,48	0,32
Paris	13,3	0,28	0,06	0,28	0,49	0,42	0,25	0,16

**Tableau A6.4 - Variation relative (en %) du nombre moyen de pièces des résidences principales des secteurs entre 1954 et 1999**

Secteur	Variation 1954-1999		Variation annuelle moyenne					
	Totale	Annuelle	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
1-2-8-9	9,8	0,21	-0,22	0,43	0,54	0,20	0,17	0,13
3-4-5-6-7	11,6	0,25	-0,01	0,47	0,74	0,20	0,06	0,03
12-13	21,8	0,44	0,33	0,54	0,81	0,25	0,39	0,25
14-15-16-17	7,7	0,17	0,17	0,29	0,19	0,14	0,09	0,08
10-11-18-19-20	19,2	0,39	0,02	0,44	0,86	0,41	0,30	0,30
Paris	13,3	0,28	0,06	0,28	0,49	0,42	0,25	0,16